

UDPS, *yoka base* !

La difficile quête d'une structure en pyramide inversée





Le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) a été fondé en 2015 afin de promouvoir une recherche rigoureuse et indépendante sur la violence qui affecte des millions de Congolais. Cela nécessite une approche large. Pour nous, les racines de cette violence se trouvent dans une histoire de gouvernance prédatrice qui remonte à la période coloniale et qui relie les versants des collines du Kivu aux intrigues politiques et à la corruption à Kinshasa, ainsi que dans les capitales d'Europe, de Chine et d'Amérique du Nord. Aujourd'hui, les recherches du GEC visent à expliquer à un large public les interactions complexes entre la politique, la violence et l'économie politique au Congo.

Ebuteli est un institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence. Ebuteli (« escalier », en lingala) se donne ainsi pour mission de promouvoir, à travers des recherches rigoureuses, un débat informé pour trouver des pistes de solution aux nombreux défis auxquels la RDC est confrontée. Dans un environnement très souvent obscurci par des rumeurs faciles à propager, nous espérons que notre travail contribuera à un débat éclairé sur les questions de grande importance nationale.



Ce rapport a été réalisé grâce au financement de l'Instrument européen pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme de l'Union européenne et de l'Agence suédoise pour le développement international. Son contenu relève de la seule responsabilité du GEC et d'Ebuteli, son partenaire de recherche en RDC. Il ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ou de la Suède.



Table des matières

Résumé.....	5
Introduction.....	5
De l'UDPS à l'UDPS-Tshisekedi : la naissance d'un sphinx.....	7
Du mal zaïrois à la lettre de 13 parlementaires : les prémisses du parti.....	7
Lettre de 13 parlementaires.....	8
1981-1989 : les débuts fragiles du parti et le début du mythe de l'UDPS.....	9
De Gbadolite à pont Cabu : la naissance du sphinx.....	11
Fin de la clandestinité et première scission du parti.....	11
Affaire Beltchika, le tshintu tshetu et la deuxième division.....	14
De 2011 à 2017 : les derniers actes du sphinx.....	15
Organisation et distribution du pouvoir à l'UDPS.....	16
Structure de départ : clandestinité et collégialité.....	16
Bondeko et la première réorganisation de l'UDPS.....	17
Réforme des statuts de 2006 et congrès de 2010.....	19
Organisation et fonction des parlements debout.....	21
Parlements debout, la rue et le parti.....	21
<i>Toyebi ndako</i> : le parlement debout et la violence.....	22
Conclusion.....	22
Recommandations.....	23
Références.....	25



À propos de la série « Mukalenga wa Bantu »

Le 3 octobre, le [Groupe d'étude sur le Congo \(GEC\)](#) et son partenaire de recherche Ebuteli ont lancé une série de rapports sur la démocratie en République démocratique du Congo. Ce projet se concentre sur les structures de mobilisation comme moyen d'examiner les canaux de redevabilité dans le pays.

Les Congolais croient massivement en l'élection de leurs dirigeants - dans notre récent sondage avec Berci, 77 % ont déclaré que la démocratie est la meilleure forme de gouvernement ; très peu souhaiteraient revenir à l'époque du parti unique ou du régime militaire. Et pourtant, la plupart d'entre eux ne sont pas satisfaits de ce que la démocratie leur a apporté. Seuls 37,5 % expriment un certain degré de confiance dans le gouvernement central et 32 % pour l'Assemblée nationale.

Comment expliquer cet écart entre la popularité de la démocratie et le mécontentement à l'égard du gouvernement et des élus ? De nombreux facteurs contribuent aux défaillances démocratiques. Une grande partie de l'attention s'est portée sur le processus électoral lui-même - la commission électorale, le système judiciaire et les allégations de fraude électorale. À cet effet, le GEC et Ebuteli ont publié en octobre une analyse similaire qui fait cette fois-ci le diagnostic des scrutins prévus en 2023. D'autres études ont souligné le besoin d'éducation civique et les dysfonctionnements de l'écosystème médiatique au Congo.

Cette série de rapports adopte une approche différente, en se concentrant sur les différents canaux de mobilisation populaire dans le pays qui influencent le comportement du gouvernement. Le titre de cette série - « Mukalenga wa bantu, bantu wa mukalenga » (Le chef n'existe qu'à travers le peuple et vice versa) - un adage du Kasaï, indique cette nécessité pour les dirigeants de rendre des comptes au peuple, en même temps que ces citoyens ont le devoir de se mobiliser et de se faire entendre.

Les partis politiques eux-mêmes sont l'exemple le plus évident de ce genre de structure. Nous publions à présent deux rapports dans le cadre de cette série, l'un sur l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et l'autre sur le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), les deux plus importantes formations politiques apparues depuis le début de la démocratisation en 1990. L'argument ici est clair : le degré auquel les partis peuvent forger des mécanismes internes de redevabilité et une idéologie cohérente influencera la façon dont ils gouvernent.

Nous examinons également d'autres structures de mobilisation qui n'aspirent pas à gouverner, mais qui sont essentielles au bon fonctionnement d'une démocratie. Notre premier rapport dans la série a examiné le rôle de l'Église catholique dans la démocratie du pays. Le Congo est une société plurielle, et ce type d'institutions - dont nous soulignerons les forces et les faiblesses - a contribué à la vitalité de sa démocratie : les manifestants ont veillé à ce que le nombre de mandats soit respecté, et une majorité de parlementaires ne sont pas réélus chaque fois que les citoyens se rendent aux urnes.

Et notre dernier rapport examinera comment des hommes politiques ont utilisé les équipes de football pour accroître leur popularité et leur influence, y compris au niveau des élections, tout en soulignant les caractéristiques de redevabilité au sein de ces clubs.

Tous ces rapports seront publiés sur notre site web et sur les médias sociaux. Vos idées nous sont précieuses : tenez-nous également redevables en nous envoyant un email (info@ebuteli.org, contact@congoresearchgroup.org) ou en nous mentionnant sur les réseaux sociaux (@GEC_CRG, @ebuteli).



Résumé

Ce rapport analyse l'histoire et le développement des structures formelles et informelles de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) afin de comprendre les dynamiques actuelles au sein de ce parti. L'étude est divisée en deux principales parties. Notre recherche analyse d'abord des facteurs qui ont favorisé la montée en puissance d'Étienne Tshisekedi et son passage de la position d'un des 13 parlementaires signataires de la « *lettre de 52 pages à Mobutu* » à celui de leader incontesté et symbole de l'UDPS et de l'opposition congolaise. De Mobutu Sese Seko à Kabila père et fils. Elle revient ensuite sur l'évolution de la structuration interne de l'UDPS à différents moments de son histoire et sa conséquence sur la démocratie interne au sein de cette formation politique.

Cette étude est basée sur une trentaine d'entretiens semi-structurés avec des sources ayant joué différents rôles au sein de l'UDPS au cours de ces 40 dernières années. Les interviews ont été parfois conduites pendant plusieurs jours et ont duré entre une heure et quatre heures. Nous avons également observé une dizaine de réunions des « *parlements debout* » dans la ville de Kinshasa afin de comprendre le sens des échanges et les thèmes abordés. Nous avons enfin épluché des documents internes du parti et la littérature existante sur l'UDPS. Les recherches sur ce rapport se sont déroulées entre juillet 2021 et octobre 2022.

De fait, ce rapport montre que l'UDPS aujourd'hui est encore marquée par le contexte de sa création, particulièrement le massacre de Katekelayi, mais également la répression mobutiste des années 1980 et 1990, laquelle a ciblé les militants et combattants de l'UDPS, particulièrement les Luba. Il chronique également l'ascension d'Étienne Tshisekedi, leader charismatique de l'UDPS. Nous montrons comment sa radicalité et le fait d'être souvent en phase avec l'opinion populaire l'ont distingué, au fil du temps, des autres fondateurs du parti au point de les opposer parfois les uns des autres. Cette réalité, couplée aux luttes de leadership interne, a conduit au dédoublement de l'UDPS, à la création de l'UDPS/Tshisekedi et à la fin d'une gouvernance collégiale à la tête du parti. Tshisekedi en est devenu le seul leader, autorité morale. En conséquence, la santé du parti rimait avec celle de son leader. Les périodes de maladie de Tshisekedi correspondaient ainsi à des périodes de crise interne au sein du parti.

L'UDPS a alors suivi une tendance de centralisation du

pouvoir de l'exécutif du parti, surtout de la présidence. Cela a été consacré dans les statuts qui ont réduit sensiblement le pouvoir des assemblées délibératives au niveau national et au niveau des fédérations. Ces organes ont même simplement été supprimés au niveau de la base, de la section à la cellule. Cela contre l'idéal d'une structure du parti en pyramide inversée. L'on peut alors comprendre l'appel *Yoka base* - traduction : écoute la base - que lancent ces derniers temps des militants du parti. Des réformes ont donc fragilisé la démocratie interne du parti et ont jeté les bases des crises futures.

Introduction

Rien ne pouvait prédire que c'est par un incident banal sur la route des poids-lourds, qui relie le centre-ville de Kinshasa à la commune de Limete, que le parcours jusqu'alors ascendant de Jean-Marc Kabund-A-Kabund au sein de l'UDPS prendra fin. Pourtant, le 11 janvier 2022, le cortège de celui qui est alors vice-président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC) croise un véhicule roulant en sens inverse sur la chaussée. Comme dans ses habitudes, Kabund décide d'interpeller le conducteur. À bord quelques éléments de la garde républicaine, unité de l'armée congolaise commise à la protection du chef de l'État ainsi que de sa famille. L'altercation filmée dure quelques minutes au bout de laquelle les policiers commis à la garde de Kabund arrivent à prendre le dessus et à désarmer un militaire.

Deux jours plus tard, la garde républicaine mène une expédition punitive à la résidence de Kabund, également président intérimaire de l'UDPS depuis l'arrivée de Félix Tshisekedi au pouvoir en 2019. Des images montrant sa maison saccagée sont alors largement partagées sur les réseaux sociaux. Les militaires de la garde républicaine arrêtent les policiers commis à la garde de la résidence de Kabund. Ce dernier exige, dès le lendemain, des excuses de la part de la garde républicaine et menace de démissionner. Des militants et cadres du parti et de l'Union sacrée pour la nation (USN), coalition au pouvoir, se succèdent alors à sa résidence pour le supplier de ne pas démissionner, mais sans succès. Le 14 janvier, sur son compte Twitter, Kabund annonce sa démission du poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale¹. Ce sera le début de la fin de celui qui aura conduit l'UDPS dans les dernières années de confrontation avec le régime de Joseph Kabila et qui, téméraire, avait pu conduire la « *révolution parlementaire* » de 2020. Cette fronde aboutit à la destitution de Jeanine Mabunda du perchoir



de l'Assemblée nationale et au bouleversement de la majorité parlementaire.

Après avoir essayé de calmer les tensions entre Kabund et Tshisekedi, Christophe Mbose N'Kodia, président de l'Assemblée nationale, se rétracte. Il en est de même d'autres cadres de l'USN, coalition au pouvoir, qui s'étaient montrés au départ compatissants avec l'« *incontournable devenu paria* »². La Force du progrès, un des puissants mouvements informels de l'UDPS dirigé par un proche du chef de l'État, sera parmi les premières structures du parti présidentiel à désavouer Kabund dans une manifestation organisée devant la résidence de ce dernier. La ligue des femmes et plusieurs fédérations de l'UDPS à travers le pays, notamment à Goma et à Mbuji-Mayi, font de même. D'autres structures du parti se rangent cependant derrière Kabund. Sans parvenir à changer la donne, puisque, le 29 janvier 2022, la Convention démocratique du parti (CDP), une des structures nationales de l'UDPS, qui s'était réunie la veille, annonce l'exclusion de Kabund du parti. Il est officiellement reproché à ce dernier « *le refus de comparaître devant la commission nationale de discipline [du parti] au sujet des accusations d'escroquerie par la vente des cartes, acte de corruption et d'extorsion dans les nominations aux postes de l'État, violences physiques et verbales sur les combattants* »³.

Isolé, Kabund dépose officiellement, le 31 mars, sa démission au poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale, trois mois après l'avoir annoncé sur les réseaux sociaux. Quelques mois plus tard, en juillet, il annonce la création de son parti politique, Alliance pour le changement (ACh). Lors de la conférence de presse organisée pour la circonstance, il dénonce la « *gabegie* » et l'« *amateurisme* » au sommet de l'État. Ce qui lui vaudra la levée de ses immunités parlementaires et, ensuite, son arrestation et inculpation notamment pour « *outrage au chef de l'État* »⁴.

À l'arrivée au pouvoir de Tshisekedi, tout semblait pourtant bien fonctionner entre les deux hommes. Deux jours avant son investiture comme chef de l'État, Tshisekedi, alors président de l'UDPS, désigne, le 22 janvier 2019, par « *mandat spécial* », Kabund comme président intérimaire du parti. Cette nomination est jugée contraire aux textes du parti aussi bien par Victor Wakenda, président de la CDP que Jacquemain Shabani, président de la Commission électorale du parti (CEP), mais aussi par bien d'autres cadres de l'UDPS, notamment Paul Tshimbulu et Peter Kazadi⁵. Ces derniers exigent, sans succès, la mise en place d'un directoire devant désigner le nouveau président de la formation politique dans 30 jours, conformément aux statuts du parti⁶. En face, Kabund et Augustin Kabuya,

désigné secrétaire général de l'UDPS, n'entendent pas de cette oreille.

En mars 2020, Kabund contre-attaque même et suspend Jacquemain Shabani et plusieurs autres cadres contestataires du parti. Ces derniers ne décolèrent pas et mettent en place le collectif « *Sauvons l'UDPS* ». Dans leur viseur : la gestion du parti par Kabund. Le collectif reproche alors au président intérimaire de l'UDPS plusieurs faits, notamment « *la gestion opaque du parti qui ne lui permet pas d'être une véritable machine du pouvoir en vue de soutenir le chef de l'État dans ses efforts pour redresser le pays ; les soupçons graves et persistants du trafic des postes du parti en faveur des personnes étrangères au combat ; l'amateurisme irréversible et l'incapacité de gérer les ressources humaines du parti et de fédérer tous les filles et fils du parti autour d'un même objectif ; une conflictualité inutile à des fins entretenues pour gérer de manière délibérée l'aura du chef de l'État en vue de la préparation de ses propres ambitions* »⁷. Quelques semaines plus tard, en avril 2020, Paul Tshimbulu, un des fondateurs du collectif et jusque-là porte-parole de l'UDPS, est lui aussi suspendu⁸.

Alors, lorsque les tensions se sont exacerbées entre Kabund et Tshisekedi, de différentes structures du parti, à l'instar de la CDP et de la CEP, se sont rapidement alignées derrière la position du chef de l'État. Et Kabund est ainsi tombé. Une déchéance rapide de celui qui, en 2018, menaçait encore d'exclure du parti Félix Tshisekedi, alors candidat de l'UDPS à la présidentielle, après la signature par ce dernier des engagements de l'opposition à Genève, désignant Martin Fayulu comme le candidat commun de l'opposition. Alors que Félix Tshisekedi est le fils biologique d'Étienne Tshisekedi, Kabund, lui, s'est toujours considéré comme l'héritier idéologique de cet opposant historique. En fait, comme on le verra dans les lignes suivantes, la crise autour de la démission de Kabund et le bref bras de fer qui s'ensuivirent sont caractéristiques de différentes tensions existantes au sein de l'UDPS. De la lutte pour la libération à celle pour le pouvoir.



De l'UDPS à l'UDPS-Tshisekedi : la naissance d'un sphinx

Jadis considérée comme la « *filie aînée de l'opposition congolaise* », l'UDPS a fêté, le 15 février 2022, ses 40 ans. En quatre décennies, la formation politique est plus associée à la vision et à la personne d'Étienne Tshisekedi, son *líder maximo*, qu'à l'ensemble des 13 parlementaires à l'origine de sa création. À travers une brève chronique de l'histoire de l'UDPS, cette section explore les facteurs qui ont contribué à placer Tshisekedi père au centre de la vie et de l'action de l'UDPS. Elle interroge également les éléments qui ont réduit la base du parti au fil des années.

Bien que centre de gravité de l'Union sacrée de la nation (USN), coalition au pouvoir, l'UDPS est arrivée au pouvoir avec une représentation limitée sur le territoire national. Aux dernières élections de 2018, le parti n'a pu récolter que 6,4 % des sièges à l'Assemblée nationale, soit 32 sur 500 députés nationaux. Un résultat maigre engrangé principalement à Kinshasa, dans le Haut-Katanga et dans le Grand Kasai. Ces trois provinces représentent en effet 90 % d'élus de l'UDPS⁹. Ce tableau est quasi similaire aux résultats de l'UDPS lors des législatives de 2011 : le parti avait décroché 41 sièges sur 500. Étienne Tshisekedi, son candidat à la présidentielle, était arrivé deuxième avec 32,33 % des suffrages exprimés essentiellement dans l'ex-Kasai-Oriental (70,41 %), ex-Kasai-Occidental (75,67 %), à Kinshasa (64,09 %) et le Kongo Central (74 %), mais aussi dans certaines circonscriptions de l'Équateur (33,8 %) ou le Nord-Kivu (21,20 %)¹⁰.

Du mal zaïrois à la lettre de 13 parlementaires : les prémisses du parti

Les origines de l'UDPS se situent dans le contexte socio-politique du pays de la seconde moitié des années 1970. Il s'agit principalement de la crise économique mondiale, les deux guerres du Shaba, les réformes institutionnelles de 1977, accompagnant les premières tentatives de démocratisation au sein du Mouvement populaire de la révolution (MPR), alors parti-État, ainsi que les massacres de Katekelayi, au Kasai, en 1979.

Retranchés en Angola quelques années plus tôt, environ 2 500 ex-gendarmes katangais attaquent par surprise, en mars 1977, plusieurs cités du Katanga (ex-Shaba). Les militaires zaïrois ne résistent pas longtemps, les rebelles parviennent alors à contrôler rapidement plusieurs loca-

lités minières telles que Kisenge où se trouve la mine de manganèse, Dilolo et Kapanga. Cette situation menace ainsi de paralyser l'économie du Zaïre, trop dépendante de l'exploitation minière. Désarmé, le président Mobutu fait appel à ses alliés belges et américains. Sans succès. C'est finalement la France et le Maroc qui l'aideront à mettre fin à ce qui est connu comme la « guerre de 80 jours »¹¹.

Sur le terrain politique, cette débâcle de l'armée zaïroise et son incapacité à maîtriser l'attaque des ex-gendarmes katangais révèlent alors la fragilité du régime de Mobutu et les fissures au sein du MPR¹². Celles-ci conduisent Mobutu à faire une autocritique sévère de sa gouvernance et du système qu'il a mis en place et qui, selon ses dires, « *risque d'être bloqué par asphyxie* »¹³. « *Un chef, affirme Mobutu, qui ne reconnaît pas les faiblesses de son action, et, surtout, qui ne fait aucun effort pour y remédier, est un chef soit antidémocratique, soit sclérosé, soit despotique* »¹⁴. Et de poursuivre : « *La voix du peuple est souvent étouffée, et elle risque de se faire entendre trop tard.* » Dans la même perspective, Mobutu fera, au cours du congrès du MPR de 25 novembre 1977, une critique de l'élite politique et de la bourgeoisie zaïroise qui avait établi une « *conspiration du silence autour de [Mobutu]* » et qui ne remontait pas les plaintes de la population vers le centre du pouvoir.

En plus de la crise sécuritaire au Shaba (ex-Katanga), le Zaïre fait également face à une crise économique profonde et à un surendettement dû à la chute des cours des matières premières (cuivre et cobalt surtout), mais aussi aux grands projets tels que la construction du barrage Inga II et de la ligne électrique Inga-Shaba. Cette situation conduit Mobutu à entreprendre des réformes institutionnelles dans le but de « *restituer au peuple son droit de regard et de contrôle ultime sur toute l'activité politique du pays* »¹⁵. La plus significative des réformes fut l'introduction d'un scrutin direct pour les membres du conseil législatif (Parlement) et pour les membres du bureau politique du parti. Cette réforme devait permettre de rapprocher les populations des dirigeants et de faciliter le contrôle de l'exécutif par les représentants venus directement de la population.

Ces initiatives sont toutefois limitées. Elles se déroulent au sein du MPR et ne devraient pas conduire au multipartisme qui demeurait proscrit. Aussi, le président-fondateur est resté une personnalité centrale et irréfutable. Malgré tout, ces réformes créent les conditions d'un activisme parlementaire et permettent de planter les germes de ce qui deviendra l'UDPS. Le Parlement issu des élections d'octobre 1977 se distingue en effet par de multiples interpellations des membres de l'exécutif sur divers sujets. Ces interpellations conduisent à la démis-



sion des cinq commissaires d'État (ministres) et, en 1979, à l'entrée au gouvernement de deux opposants, Frédéric Kibassa Maliba et Bernardin Mungul Diaka¹⁶. D'autres parlementaires, à l'instar de François-Xavier Beltchika Kalubye, se voient offrir des postes d'ambassadeur¹⁷.

D'autres événements viennent cependant mettre fin à cette ouverture démocratique. D'abord la deuxième guerre du Shaba en 1978, qui aboutit à la prise de la ville de Kolwezi par les rebelles katangais et conduit à l'arrestation de certains ténors du MPR comme Jean Nguza Barli-Bond¹⁸. Mais plus particulièrement les massacres de Katekelayi et Luemwela, en juillet 1979. Des militaires zairois opérant avec les équipes mixtes Miba - gendarmerie mènent une répression sanglante contre les exploitants miniers artisanaux opérant en dehors des mines de la Miba, à quelques kilomètres de Mbuji-Mayi, ne leur laissant le choix que de faire face à l'armée ou de traverser la rivière Mbuji-Mayi. Plusieurs personnes sont décédées à la suite de cette répression. Le bilan ne fait certainement pas l'unanimité. Selon la Miba, sept personnes ont perdu la vie dont six par noyade. Les autorités politiques de la région parlent quant à elles de 15 morts.

En réaction, des membres du groupe parlementaire des élus du Kasai-Oriental décident de saisir Joseph Ilelo, président du conseil législatif. Dans leur lettre dont une copie est réservée au président de la République, ils affirment qu'entre 180 et 230 personnes ont péri à la suite de la répression. Ils se plaignent aussi de la multiplicité de ces types d'attaques qu'ils disent avoir déjà condamnés dans leurs rapports de vacances parlementaires restés sans suite. Ils alertent aussi sur la frustration grandissante au sein de la population du Kasai : « *Il est devenu coutume de procéder sans vergogne à des tueries de la population dans la région du Kasai-Oriental.* » Ce qui conduit les populations du Kasai, selon eux, « *à se considérer comme une population entièrement à part au lieu d'être des Zairois à part entière* ». Cette lettre restera sans réponse. À la place, ses signataires, parmi lesquels Anaclet Makanda, Joseph Ngalula Mpandanjila, Tshibuy, Milambu et Étienne Tshisekedi, sont convoqués par le président de l'Assemblée nationale, subissent des intimidations. Ils sont contraints, sans succès, à reconnaître la version officielle¹⁹.

Lettre de 13 parlementaires

Dans la même période, au courant de l'année suivante, Ngalula Mpandanjila réunit clandestinement un petit groupe de parlementaires pour rédiger une lettre au pré-

sident Mobutu. Ngalula, Protais Lumbu Maloba et Lusanga Ngiele, avec l'aide de quelques cadres dont le professeur Dikonda wa Lumanisha de l'Université de Kinshasa, *draftent* alors la lettre²⁰ dans le but d'exposer les incohérences entre les discours de Mobutu, ses engagements et ses actions. Ngalula, leader du groupe, propose ensuite d'ouvrir l'initiative à d'autres parlementaires.

Anticipant la répression, Ngalula et ses compagnons décident de ne retenir que des membres du conseil législatif, ces derniers étant protégés par les immunités parlementaires. Treize parlementaires, y compris Étienne Tshisekedi, acceptent de signer la lettre. Neuf parmi eux viennent du Kasai. On y retrouve d'ailleurs quelques signataires de la lettre sur les massacres de Katekelayi. C'est en partie grâce à Ngalula, très influent dans le milieu des députés du Kasai en raison, entre autres, de son leadership et de son rôle dans la rédaction du manifeste de la conscience africaine, en 1956²¹. C'est lui qui a pu convaincre plusieurs membres du conseil législatif de rejoindre l'initiative²². Selon un des signataires de la lettre, il leur avait été demandé d'intéresser beaucoup d'autres parlementaires, mais plusieurs avaient peur.

En face, la réaction du MPR est immédiate. Alors que les signataires s'apprêtent à aller déposer la lettre, Ngalula est arrêté et détenu à la cité de l'OUA. Il sera rejoint rapidement par d'autres parlementaires, notamment Étienne Tshisekedi, Anaclet Makanda Mpinga Shambuyi, Lusanga Ngiele, qui se constituent prisonniers²³. Il en est de même du parlementaire Gabriel Kyungu wa Kumwanza à Lubumbashi. Trois jours plus tard, le conseil législatif du MPR se réunit, sur demande du président Mobutu, pour lever les immunités des parlementaires. Et quelques jours plus tard, ce même conseil décide de l'exclusion du parti des 13 parlementaires signataires de la lettre²⁴. Si seuls sept sur les 13 ont assumé la position exprimée dans la lettre à Mobutu, tous ont été relégués dans leurs provinces.



Les 13 parlementaires signataires de la lettre ouverte au président Mobutu

	Nom	Province d'origine
1	Ngalula Mpandanjila	Kasaï-Oriental
2	Tshisekedi wa Mulumba	Kasaï-Oriental
3	Makanda Mpinga Shambuyi	Kasaï-Oriental
4	Kyungu wa Kumwanza	Shaba
5	Kanana Tshiongo A Minanga	Kasaï-Oriental
6	Lusanga Ngiele	Kasaï-Oriental
7	Mbombo Lona	Kasaï-Occidental
8	Lumbu Maloba	Shaba
9	Kapita Shabangi	Kasaï-Occidental (actuels Kasaï-Central et Kasaï)
10	Biringanine Mugaruka	Kivu
11	Ngoy Mukendi	Kasaï-Occidental (actuels Kasaï-Central et Kasaï)
12	Dia Onken A Mbel	Bandundu
13	Kasala Kalamba	Kasaï-Occidental (actuels Kasaï-Central et Kasaï)

Cet épisode marque la fin de l'expérience de plusieurs cofondateurs du MPR au sein de ce parti État. C'est aussi la fin de l'ouverture démocratique enclenchée quatre ans plus tôt, en 1977. Les membres du bureau politique sont de nouveau nommés par le président et un comité central du bureau politique est créé, se substituant au conseil législatif dans ses attributions. Les interpellations, caractéristiques de la législature de 1977, sont désormais soumises à l'approbation du président-fondateur. Paradoxalement, ce moment, c'est aussi celui de la naissance, dans la répression, d'une opposition extra-parlementaire et d'un « *parti hors-la-loi* »²⁵.

1981-1989 : les débuts fragiles du parti et le début du mythe de l'UDPS

Les premières années de cette opposition extra-parlementaire naissante sont difficiles, tant pour les fondateurs de l'UDPS que pour leurs sympathisants. Leur lutte est asphyxiée. Ce qui contraint d'ailleurs plusieurs ex-parlementaires signataires de la lettre de 52 pages à retourner dans les structures du MPR. Au même moment, de cette répression émerge l'image de l'UDPS comme symbole de l'opposition à la dictature de Mobutu et de la lutte pour la démocratie.

Progressivement, à travers leur constante résistance et leurs actions symboliques visant à « *détruire le mythe autour Mobutu* », les fondateurs de l'UDPS arrivent à conquérir la sympathie populaire. Étienne Tshisekedi en bénéficie au premier plan. Lui qui est, jusque-là, considéré comme un des ténors de cette lutte, en raison de différents rôles qu'il a pu jouer par le passé auprès de Mobutu. En tout cas, les conséquences des choix pris pendant cette période impacteront durablement les dynamiques entre les fondateurs au point de conduire, à la fin des années 90, à la première scission du parti.

Les 13 parlementaires sont de nouveau autorisés, le 4 décembre 1981, à regagner leurs résidences. Une fois à Kinshasa, ils sont réunis par Ngalula et décident cette fois de la création d'un parti politique. Le 15 février de l'année suivante, ils informent le président Mobutu de leur démarche, à travers une lettre signée une nouvelle fois par 13 personnes. Ce nouveau texte est signé par les anciens parlementaires, mais aussi par leurs soutiens, notamment Kibassa Maliba. À l'inverse, Mbombo Lona, qui avait signé la lettre au président fondateur en 1981 est ne figure plus sur la liste. Ce qui n'empêche pas les autres, en séjour au Katanga, d'annoncer pour la première fois la naissance de l'UDPS. Dans la foulée, Kibassa Maliba, Prottais Lumbu, Kyungu wa Kumwanza et Lusanga Ngiele sont arrêtés et transférés à Kinshasa. Ils sont ensuite rejoints par Étienne Tshisekedi, Makanda, Ngalula, Kapita et Kanana²⁶. Le 1er juillet 1982, au bout d'un procès expéditif,



ils sont condamnés à 15 ans de prison ferme et transférés par la suite dans différentes prisons à travers le pays²⁷.

En mai 1983, le président Mobutu s'élève au rang de maréchal. À l'occasion, il décide une fois de plus d'accorder sa grâce aux ex-parlementaires frondeurs. Ces derniers regagnent Kinshasa. La même année, une délégation du Congrès américain visite la capitale zaïroise. Les fondateurs de l'UDPS se rendent alors à sa rencontre à l'hôtel Intercontinental, habillés en veste et en cravate, accoutrements pourtant proscrits au Zaïre au nom de la politique du recours à l'authenticité. Dans leur message aux parlementaires américains, ils demanderont une « *table ronde nationale [devant] réunir, sous contrôle international, toutes les tendances ou factions politiques situées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays afin de redéfinir une vision démocratique de la nation et d'élaborer une nouvelle constitution* »²⁸. Cet acte de défiance symbolique sera réprimé par le régime de Mobutu. Les frondeurs récidivistes sont de nouveau arrêtés, leurs soutiens, dont des centaines d'étudiants de l'Université de Kinshasa, seront réprimés. Ngalula, Tshisekedi, Kanana et d'autres sont de nouveau relégués dans leurs villages d'origine, cette fois-ci, avec leurs familles. Ils sont rejoints par Faustin Birindwa, Marcel Lihau et Bossasi Epole.

En relégation ou en prison, les fondateurs de l'UDPS font l'objet d'une répression farouche et d'humiliations. Ils sont en même temps sollicités par le gouvernement, à travers les responsables des services de renseignement, pour réintégrer le MPR²⁹. C'est le cas par exemple de Lusanga Ngiele, relégué à Mwene Ditu. Il confie y avoir été torturé par les services de renseignement, puis amené à Kinshasa où il a été logé à la cité de l'OUA, recevant plusieurs requêtes des cadres du MPR, notamment celles d'André-Alain Atundu, d'Edouard Mokolo wa Mpombo et de Pierre Pay-Pay, pour lui demander d'abandonner l'opposition³⁰. Kibassa aussi rencontrera plus d'une fois les responsables de l'Agence nationale de documentation (AND) et, par la suite, Félix Vunduawe en vue de la préparation d'un dialogue³¹.

Il faudra attendre 1985, en marge des célébrations des 25 ans de l'indépendance du pays, pour voir une nouvelle libération des fondateurs de l'UDPS. Mais leur morale est suffisamment entamée. Ils adressent tout de même au président Mobutu un mémorandum de 23 pages dans lequel ils reprennent une partie de leur demande de démocratisation, mais, cette fois-ci, avec un ton beaucoup plus conciliant. Extrait :

« Le groupe des treize parlementaires n'avait jamais remis en cause l'existence du MPR, mais avait plutôt plaidé pour sa survie tout en préconisant une réforme de la Constitution. Notre volonté de sauvegarder la stabilité des institutions, de faire entendre la voix du peuple, le souci d'améliorer la gestion de la chose publique... bref, la démocratisation de notre système politique, a été exprimée dans la lettre collective adressée au chef de l'État en date du 1er novembre 1980. Il s'ensuivit non seulement l'incompréhension et l'intolérance politique, mais davantage des fausses accusations, des arrestations arbitraires à l'endroit des 13 parlementaires signataires de la lettre collective (...).³² »

Malgré cette ouverture, le régime de Mobutu ne lâche rien, bien au contraire. Le gouvernement du maréchal accentue plutôt la répression à l'égard de tous ceux qui sont soupçonnés de soutenir le nouveau parti de l'opposition. Au sein de la jeunesse du MPR est même créé le « *Corps des activistes pour la défense de la révolution (Cader)* ». Cette unité est chargée de « *réprimer la subversion et l'opposition au parti unique* »³³.

Les rapports, les bulletins d'informations et autres documents publiés par Jean-Marie Mutamba Makombo, historien et ancien conservateur en chef adjoint des Archives nationales du Congo, permettent de saisir l'ampleur de cette répression ainsi que l'utilisation des moyens de l'État à cette fin. D'après ces documents, cette répression visait à appliquer une très grande brutalité aux membres, sympathisants ainsi qu'aux familles des membres-fondateurs de l'UDPS. À l'époque, au bout des « *patrouilles de surveillance et de clarification idéologique* » que les unités du Cader organisent, des militants de l'UDPS sont interpellés, tabassés, humiliés. Leurs maisons tantôt détruites tantôt incendiées, leur lieu de réunion saccagé. Le Cader va jusqu'à recommander la coupure de l'eau, de l'électricité et du téléphone aux sympathisants de l'UDPS. Aussi cette surveillance s'étend-elle aux cadres du MPR soupçonnés de sympathiser avec l'opposition. Ainsi, le professeur Vunduawe, qui à plusieurs reprises essaya de négocier avec l'opposition et qui mit fin à leur première relégation, est régulièrement critiqué dans le bulletin d'information de Cader³⁴.

Fin octobre 1985, les fondateurs de l'UDPS sont de nouveau arrêtés. Certains à Kinshasa, d'autres à Lubumbashi. Ils sont ensuite relégués en juin 1986 dans leurs villages d'origine³⁵. Deux d'entre eux sont gravement malades : Makanda est alors transféré à un hôpital à Kinshasa avant d'être envoyé à Bruxelles où il meurt le 6 mars 1987. Bossasi, qui lui était en relégation à Bolamba, dans la province de l'Équateur, se verra, lui, refuser les soins de



santé³⁶. Les autres fondateurs sont remis en liberté en juillet 1987. Mais la répression, la souffrance couplée aux sollicitations de Mobutu aura eu raison d'eux.

De Gbadolite à pont Cabu : la naissance du sphinx

Une fois libérés, certains fondateurs de l'UDPS sont reçus par Mobutu à Gbadolite et décident de renouer avec le MPR. Ils disposent cependant d'un « *droit de tendance* » au sein du parti unique³⁷. On parle alors des « *accords de Gbadolite* ». En fait, il s'agirait plus d'une lettre que d'un accord. Ses auteurs, Kibassa Maliba, Ngalula wa Pandanjila, Mpindu Bwabwa et Étienne Tshisekedi, disent reconnaître, entre autres, « *l'affirmation de la liberté d'opinion au sein du MPR* », le « *respect du chef et de l'unité nationale*³⁸ ».

Après Gbadolite, Tshisekedi et Birindwa reviennent à Kinshasa, puis s'envolent pour l'Europe, officiellement pour des soins de santé. Là-bas, ils sont vite confrontés à la base militante du parti, notamment les étudiants congolais de Belgique et décident de rejeter les « *accords de Gbadolite* »³⁹. À Kinshasa, en octobre 1987, Ngalula, Kibassa, Vincent-Robert Mbwanikiem, et Kapita Shabangi rejoignent le comité central du MPR. D'autres cadres, comme Protais Lumbu, Pindu Bwabwa, Bossassi, sont nommés dans les entreprises publiques⁴⁰. Ces différentes nominations confirmant de facto l'existence des accords de Gbadolite⁴¹.

Cette situation crée une friction entre d'une part, Tshisekedi et Birindwa et, de l'autre, leurs pairs restés au pays. Aux yeux de l'opinion publique, Tshisekedi s'affirme comme le leader en phase avec les aspirations de la masse, devenue de plus en plus critique envers le régime de Mobutu. De retour à Kinshasa, il organise une manifestation, le 17 janvier 1988, au pont Cabu. Cette manifestation est doublement symbolique : elle se déroule le jour de la commémoration de la mort de Patrice Lumumba et à l'endroit où furent pendus des opposants à Mobutu, notamment l'ancien Premier ministre Évariste Kimba, en 1966. Elle vise alors à « *marquer les esprits et à attaquer Mobutu dans les symboles de sa tyrannie* », explique Beltchika Kalubye, ancien cadre de l'UDPS et ancien parlementaire de la législature 1977-1982⁴². La manifestation est réprimée dans le sang. Tshisekedi est de nouveau arrêté et obligé de passer des examens neuro-psychopathologiques. Le rapport médical publié par l'agence de presse officielle conclura qu'il avait besoin

de traitement. Mais, trois des quatre médecins supposés avoir pris part à ces examens s'opposent à ces résultats officiels et sont arrêtés.

En avril de la même année, Tshisekedi récidive, en appelant à « *la résistance passive contre le gouvernement et au boycott des élections législatives* ». Avec Birindwa, Kanaana et Bijangu Lutunda, il est une nouvelle fois arrêté, puis est relégué dans la province Orientale, que Birindwa est envoyé au Kivu⁴³. À son retour de relégation, Tshisekedi décide de quitter brièvement le parti : « *Une direction politique rénovée (DPR) est mise en place par les autres militants laissés sans leadership* »⁴⁴. En 1989, Tshisekedi refait parler de lui. Alors qu'il devait être reçu, avec Kibassa, par Mobutu, il refuse de se plier aux exigences de ne pas mettre la veste et la cravate. Il est placé en résidence surveillée jusqu'à 1990. Ce qui renforce, une fois de plus, son image d'opposant radical à Mobutu.

Fin de la clandestinité et première scission du parti

Durant la première décennie de son existence, l'UDPS évolue principalement en clandestinité. Ses leaders sont régulièrement arrêtés et éloignés de Kinshasa, ses militants pourchassés par des milices du pouvoir. Cette répression contribue à renforcer la sympathie de la population envers le parti et à reconforter ainsi sa légitimité. Elle ne permet cependant pas à l'UDPS de se structurer correctement sur l'ensemble du pays. Des noyaux du parti se constituent toutefois dans plusieurs centres de la RDC grâce notamment au symbole que représentait l'UDPS.

Dans les différents moments de leur relégation, les fondateurs de l'UDPS s'appuient sur le large réseau de certaines institutions pour se transmettre des messages entre eux et aussi avec leurs relais dans la diaspora⁴⁵. En outre, un réseau de jeunes cadres du parti, surnommé le G8, prenait le relais à chaque arrestation des leaders pour alerter les organisations des droits de l'homme, les chancelleries ainsi que pour mobiliser les membres⁴⁶. Ces différentes stratégies ont permis à l'UDPS de maintenir sa présence dans l'opinion publique, malgré les limites de structuration à la base.


Finalement, après plusieurs années de lutte acharnée et une forte répression, et dans l'ambiance de la fin de la Guerre froide, Mobutu, acculé par ses opposants de l'intérieur et ses alliés de l'extérieur, décide d'initier le processus de démocratisation. Le 24 avril 1990, après plu-



sieurs mois de consultation populaire, il annonce, dans un discours historique, la fin au parti unique, la démission du gouvernement et la révision de la Constitution. C'est le début de la libéralisation politique. Évoluant jusque-là en clandestinité, l'UDPS se trouve en ce moment-là affaibli par les désaccords internes sur l'approche de la lutte, mais aussi par la répression. La majorité de ses cadres ont rejoint le MPR et considèrent que la lutte doit se poursuivre dans les instances du parti unique. Tshisekedi, resté inflexible, est maintenu en résidence surveillée depuis plusieurs mois⁴⁷.

À la suite des changements annoncés par Mobutu, Tshisekedi est libéré. Un collège de fondateurs de l'UDPS se reconstitue et demande la reconnaissance du parti,

plus de huit ans après avoir formulé officiellement sa demande d'agrément. L'UDPS est finalement enregistré en 1991 comme parti politique. Vingt-deux personnalités, parmi lesquelles la majorité des 13 parlementaires signataires de la lettre ouverte à Mobutu et d'autres opposants qui les avaient rejoints dans la décennie 80, se regroupent de nouveau, malgré les rétractations de plusieurs autres parmi eux. En l'absence du congrès du parti, c'est ce collège des fondateurs qui incarne *de facto* l'organe suprême du parti. Ses membres mettent alors en place le directoire de la formation politique. On y trouve Kibassa, Mbankeim, Lihau et Tshisekedi. Ce dernier, qui vient de recouvrer sa liberté, est perçu par l'opinion comme le leader de l'opposition à ce moment décisif de la lutte pour la démocratie.

			
Collège des fondateurs de l'UDPS (1990)			
	Nom	Groupe des 13 parlementaires	Province d'origine
1	Alphonse Mpasi Tshiangani	-	Bandundu
2	Athanase Kengele	-	Kasaï-Occidental
3	Bernard Nkwedi Lusielo	-	Bas-Congo
4	Christophe Belanganayi	-	Kasaï-Occidental
5	Étienne Tshisekedi	Oui	Kasaï-Oriental
6	Faustin Birindwa	-	Sud-Kivu
7	Ferdinand Simba	-	Province Orientale
8	François Luakabwanga	-	Kasaï-Occidental
9	François Lusanga-Ngiele	Oui	Kasaï-Oriental
10	Frédéric Kibassa-Maliba	-	Katanga
11	Gabriel Kyungu wa Kumwanza	Oui	Katanga
12	Isidore Kanana Tshiongo	-	Kasaï-Oriental
13	Jacques Tshilemb Kot	-	Katanga
14	Joseph Ngalula Pandanjila	Oui	
15	Kasala Kalamba	-	Kasaï-Occidental
16	Marcel Lihau	-	Équateur
17	Paul Kapita Shabangi	Oui	Kasaï-Occidental
18	Protais Lumbu	Oui	Katanga
19	Raymond Mukoka	-	Kasaï-Oriental
20	Thérèse Kanyeba Makanda	Oui	Kasaï-Oriental
21	Vincent Mbwankiem Naroliem	-	Bandundu
22	Zéphirin Diayikwa	-	Bas-Congo

Source : UDPS, lettre de rappel de demande d'agrément, 24 avril 1990.



Pour Mobutu, cette libération politique ne doit être qu'un changement modeste, sans remettre en cause son pouvoir. Quelques réformes sont d'ailleurs proposées dans ce sens lors de son discours du 24 avril 1990. Mais l'UDPS lui dénie le pouvoir de décider seul du contenu des réformes à mettre en place. À la place, Lihau propose la convocation d'une table ronde pour en discuter. La majorité des forces sociales et politiques adhèrent à l'idée d'une conférence nationale souveraine (CNS). Mais Mobutu est hésitant. Il suggère, lui, une conférence « *constitutionnelle* » dont le rôle serait limité à la rédaction d'une nouvelle Loi fondamentale du pays. Finalement, grâce à la pression populaire, une CNS est convoquée le 17 juillet 1991. Le 22 juillet, Tshisekedi est nommé Premier ministre. Sous la pression des militants de l'opposition, il est obligé de refuser cette première nomination⁴⁸.

Après plusieurs mois de bras de fer, la CNS est finalement ouverte le 7 août 1991. Un bureau provisoire présidé par Isaac Kalonji Mutambayi est mis en place.⁴⁹ Le 30 septembre, Mobutu nomme de nouveau Tshisekedi Premier ministre. Avant de prendre ses fonctions, Tshisekedi refuse de prêter serment devant le président de la République. Il est révoqué et remplacé par Bernardin Mungul Diaka⁵⁰. Si ce nouvel épisode confirme le statut d'opposant radical de Tshisekedi pour la population qui le surnomme « Moïse »⁵¹, il laisse sous-entendre également, pour ses collègues de l'opposition, le fait que le sphinx de Limete négocie en secret avec le maréchal Mobutu⁵².

En 1992, après la réouverture de la CNS au bout des mois de tension, Tshisekedi est choisi par ses pairs de l'UDPS et ensuite élu par la CNS comme Premier ministre. Cependant, la relation entre Tshisekedi et ses collègues n'est plus la même. Il forme ainsi, le 29 août, un gouvernement où ne figurent que trois cadres de l'UDPS : Roger Gisanga, Paul Bondoma et Paul Kapita, seul cofondateur, membre de cette équipe gouvernementale qui hérite du ministère des petites et moyennes entreprises et artisanat⁵³. En décembre de la même année, à la suite des désaccords sur plusieurs sujets, notamment sur la composition du gouvernement, la politique monétaire et l'application des acquis de la CNS, Mobutu met fin au gouvernement Tshisekedi et entreprend par la suite des négociations parallèles au Palais de la nation. Il désigne, en avril 1993, Faustin Birindwa, cofondateur de l'UDPS et chef du secrétariat technique de l'opposition de l'Union sacrée de l'opposition radicale et alliés (USORAL), comme Premier ministre.

En juillet 1994, pour résoudre des tensions internes au sein de l'UDPS et se conformer aux exigences de l'International socialiste dans lequel le parti voulait adhérer, un premier conclave est convoqué au centre Bondeko,

à Kinshasa. Ces assises visent également à réfléchir sur l'« *organisation du parti ainsi que sur les questions politiques du moment* »⁵⁴. Tshisekedi soutient le maintien d'un directoire alors que Kibassa et d'autres cadres se montrent plutôt favorables à l'idée d'avoir un président du parti. À l'issue des travaux, le conclave décide de « *conserver la présidence collégiale de l'UDPS, c'est-à-dire le directoire national, mais aussi de reconfirmer* [à l'issue d'un vote qui l'oppose à Tshisekedi, NDLR] *Kibassa Maliba en qualité de Président national du parti* »⁵⁵. Tshisekedi, Lihau et Mbwanikiem sont les autres membres du directoire/présidence du parti. Cette décision n'arrange pas Tshisekedi. Lui qui jouissait de la plus grande légitimité populaire, même si, en réalité, « *les fondateurs de l'UDPS ont ignoré la réalité et ont continué à fonctionner comme si tous les cofondateurs se valaient* »⁵⁶. Dès l'année suivante, Tshisekedi entreprend la création de l'« *UDPS orthodoxe et radicale* »⁵⁷.

Le conclave aboutit aussi à la mise en place d'un secrétariat national du parti avec à sa tête Dr Adrien Phongo, secondé par trois adjoints, tous réputés proches de Tshisekedi. Kibassa refuse d'entériner leur nomination. Une médiation est alors mise en place sous la direction de Roger Gisanga. Mais les « *parlementaires debout* », mouvement informel associé à l'UDPS, y voient une manœuvre pour bloquer l'équipe Phongo et décident d'intervenir pour disperser violemment la réunion. Gisanga, malade, y laissera sa vie⁵⁸.

La crise entre Tshisekedi et Kibassa s'accroît et culmine avec l'exclusion, le 22 mars 1996, de Kibassa accusé, entre autres, de « *trahison du parti* » et de « *vagabondage politique* ». La décision est signée par Tshisekedi et Mbwanikiem en qualité de coprésidents de l'UDPS. Par la suite, d'autres fondateurs qui soutenaient Kibassa sont également exclus du parti. Kibassa regroupe alors autour de lui quelques membres du collège des fondateurs qui « *constateront la dissidence* » de Tshisekedi⁵⁹. Le parti est dans le fait dédoublé.

L'année suivante, la rébellion de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) prend le pouvoir. Kibassa rejoint le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila, le nouveau chef de l'État. Au sein de l'UDPS, les cadres sont divisés sur l'attitude à prendre face aux tombeurs de Mobutu. Mbwanikiem, dont le fils fait également partie de la nouvelle équipe gouvernementale, s'éloigne du parti. D'autres personnalités de l'UDPS, à l'instar de Kapita, l'un des fondateurs du parti, rejoignent aussi le nouveau régime. Tshisekedi, quant à lui, durcit sa position contre Kabila et son gouvernement. Il est arrêté et relégué. Pour l'opinion publique, c'est bien Tshisekedi le seul leader de l'UDPS. Pourtant, sur le papi-



er, c'est Kibassa qui est toujours le président du parti et bénéficie même du soutien de la majorité des membres du collège des fondateurs.

En mai 2000, une nouvelle loi sur les partis politiques oblige l'UDPS à se réenregistrer. Kibassa s'exécute et en profite pour désigner Ngoy Mukendi et Dia Okein membres du directoire. Désormais, deux UDPS se font face : un parti légal autour de Kibassa et l'autre populaire autour de Tshisekedi. Mais au dialogue intercongolais de Sun City, en Afrique du Sud, seul Tshisekedi est reconnu comme leader de l'UDPS, parti d'opposition. Malade, Kibassa meurt en 2003.

En 2004, à la veille de la préparation des premières élections libres, une nouvelle loi sur les partis politiques est promulguée. Ngoy Mukendi, qui a succédé à Kibassa, et Tshisekedi demandent chacun de son côté l'agrément de l'UDPS. Théophile Mbemba, alors ministre de l'Intérieur, tranche et consacre l'existence de deux UDPS : l'UDPS/Kibassa et l'UDPS/Tshisekedi. C'est la naissance formelle du parti de Tshisekedi.

Affaire Beltchika, le tshintu tshetu et la deuxième division

En 2005, Tshisekedi ne transige pas avec le gouvernement de transition. Il a d'ailleurs refusé d'y faire partie. Son parti, UDPS, mobilise contre l'enrôlement des électeurs, puis contre la Constitution soumise au référendum, en décembre 2005. Tshisekedi décide aussi d'appeler au boycott des élections de 2006 qu'il juge truquées d'avance. Mais le contexte de la lutte de l'UDPS a évolué. Principal parti de l'opposition entre 1980 et fin des années 90, la formation politique doit désormais faire face à d'autres composantes, à l'instar du Mouvement de libération du Congo (MLC), groupe armé mué en parti politique et présidé par Jean-Pierre Bemba. Mobutu n'est plus au pouvoir et le processus de démocratisation prend une nouvelle dimension avec les premières élections démocratiques. Aussi, les structures du parti montrent de plus en plus leurs limites, avec des luttes internes et les dysfonctionnements des organes.

Une commission de réforme est alors mise en place au sein de l'UDPS. Constituée de 13 membres, issus des différentes structures du parti, elle a pour but de proposer la « *modernisation du parti* »⁶⁰. Elle est présidée par Beltchika Kalubye. Dans son rapport, cette commission propose des réformes qui confirment la primauté

du rôle du président national comme autorité centrale du parti. Elle préconise également la suppression du collège des fondateurs du parti, jusque-là considéré comme la « *haute autorité morale* » de l'UDPS. Le document recommande enfin la tenue du premier congrès. Dans la foulée, un comité préparatoire du congrès est d'ailleurs mis en place par Tshisekedi. Mais le dispositif s'enraye. En septembre, Tshisekedi suspend Valentin Mubake et Rémy Massamba, respectivement président du comité national et secrétaire général du parti. Il leur est reproché le refus de désigner leurs délégués au comité préparatoire du congrès. Tshisekedi désigne aussi six personnes pour faire partie du comité préparatoire du congrès de l'UDPS. Et c'est ce comité organisateur du congrès (COC) qui gère désormais le parti, contrairement aux dispositions des statuts. Le camp de Massamba et de Mubake refuse de reconnaître cette réorganisation de l'UDPS. Au sein du parti se forment ainsi deux branches : l'UDPS aile Massamba qui tient ses réunions à Limete et l'UDPS aile Beltchika qui se rencontre chez Beltchika, président du COC, dans le quartier Righini.

Entretemps, depuis 2007, Tshisekedi est gravement malade. À 75 ans, le sphinx de Limete est de moins en moins visible. Sa famille et les cadres du parti craignent même sa mort. Plus tard, en 2010, lui-même le confesse dans un entretien à *Jeune Afrique* : « *J'ai connu des moments extrêmement pénibles ces trois dernières années. J'ai frôlé la mort.* »⁶² Pendant qu'il est absent sur la scène politique, la bataille pour sa succession fait rage au sein de son parti. L'aile Mubake accuse les cadres issus du Kasai, notamment Beltchika Kalubye et Me Joseph Mukendi wa Mulumba, de vouloir accaparer le parti pour empêcher les non-Kasaïens d'en prendre la direction, en cas de décès de Tshisekedi. D'autant que l'aile Beltchika est, au départ, soutenue par la famille biologique de Tshisekedi. Pour la première fois, certains cadres décrivent d'ailleurs l'UDPS comme *tshintu tshetu* (notre bien, en tshiluba), pour revendiquer la « *propriété du parti* »⁶³. C'est aussi pendant cette période que Félix Tshisekedi, fils d'Étienne Tshisekedi et jusque-là cadre du parti à Bruxelles, entre dans les organes centraux de l'UDPS, en tant que secrétaire national adjoint aux relations extérieures.

En 2008, Tshisekedi met fin à la crise, en nommant Alexis Mutanda secrétaire général du parti. Le 17 janvier 2009, il dissout le COC, dirigé par Beltchika, pour rébellion. « *Je n'ai jamais voulu prendre la place de Tshisekedi, mais je voulais plutôt que le parti marche convenablement* », ne cesse pourtant d'expliquer Beltchika⁶⁴. Le nouveau leadership du parti entreprend par la suite « *des tournées de redynamisation du parti* ». Selon Mutanda, « *le plus grand problème était de convaincre les gens que l'UDPS existe et que le président est vivant et allait revenir* »⁶⁵.



Malgré tout, le groupe de Beltchika ne désarme pas. Il tient son congrès du 15 au 21 avril 2009 et investit Tshisekedi comme président du parti. Mais ce dernier refuse de les rencontrer⁶⁶. Cette deuxième fronde conduira à la création de l'UDPS/Beltchika qui sera plus tard renommé Congrès pour la démocratie et le progrès social (CDPS).

De 2011 à 2017 : les derniers actes du sphinx

Les élections présidentielle et législatives sont annoncées pour novembre 2011. Tshisekedi, alors âgé de 78 ans, sort d'une longue période de convalescence et sait que ces scrutins seront le dernier round dans sa longue lutte politique. « *C'est le combat de toute une vie* », se confie-t-il à *Jeune Afrique* dans une interview à la veille de son retour à Kinshasa⁶⁷. En décembre 2010, le sphinx retourne à Kinshasa après trois ans d'absence. Du 10 au 14 du même mois, son parti tient son premier congrès : 779 délégués du parti et une centaine d'invités participent à ces assises jamais organisées depuis la création du parti il y a 28 ans⁶⁸. C'est un moment historique.

Dans son discours d'ouverture, Tshisekedi annonce sa candidature au poste de président de la République : « *Je suis déterminé et j'irais jusqu'au bout*⁶⁹. » À la clôture du congrès, Tshisekedi est effectivement investi candidat président pour le compte de son parti⁷⁰. Le 10 janvier 2011, les nouveaux animateurs du parti sont nommés. Jacquemin Shabani, alors âgé de 37 ans, et déjà secrétaire national dans les équipes de Massamba et Mutanda, est désigné secrétaire général en 2011. L'UDPS est prête pour le grand rendez-vous électoral.

Les élections se tiennent le 28 novembre 2011. Le 9 décembre, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) annonce les résultats provisoires : Kabila est en tête avec 49 % des voix, suivi de Tshisekedi avec 32 %. Ces résultats sont contestés par plusieurs acteurs. Le cardinal Laurent Monsengwo estime par exemple qu'ils ne sont « *conformes ni à la vérité ni à la justice* »⁷¹, tandis que le Centre Carter juge le « *processus de compilation non crédible* »⁷². Pour l'UDPS, c'est Tshisekedi qui a gagné⁷³. Le 23 décembre, en présence de militants de son parti, Tshisekedi prête serment comme président de la République. C'est le début d'une autre période de résistance. L'UDPS décide de boycotter les institutions issues des élections. Des députés UDPS qui, pour la plupart, ont accepté de siéger au Parlement sont radiés du parti - parmi eux, Rémy Massamba, ancien secrétaire général de l'UDPS. Alors que l'UDPS traverse cette nouvelle crise postélecto-

rale, Shabani, jusque-là numéro deux du parti, est accusé de « *mauvaise gestion des fonds du parti* » et est suspendu en juin 2012. Il est démis de ses fonctions en septembre 2012 et remplacé par Bruno Mavungu, jusque-là secrétaire général adjoint du parti. Entretemps, Tshisekedi vit reclus dans sa maison. Le vétéran de l'opposition et « *président élu* » autoproclamé n'a pas accès à ses médecins. C'est un homme à la santé chancelante. Les cadres de son parti ont de moins en moins accès à lui et son entourage se referme de plus en plus autour de sa famille. Tshisekedi essaye tout de même de réorganiser son parti, mais sans succès⁷⁴. Après plusieurs semaines de maladie à domicile, il est transféré, le 20 mai 2014⁷⁵, au centre hospitalier de Monkole de Mont-Ngafula, à Kinshasa, et, ensuite, en Belgique par avion médicalisé le 16 août 2014⁷⁶.

En janvier 2015, des manifestations contre la loi électorale en examen au Parlement sont organisées à Kinshasa et dans les grandes villes du pays. L'UDPS, principale force de l'opposition, est absente. Même si ses mouvements informels agissent à l'encontre des décisions du parti. Le 14 février 2015, l'UDPS rend publique sa « *feuille de route* »⁷⁷ dans laquelle le parti de Tshisekedi demande la convocation rapide d'un dialogue. En mai de la même année, Kaleb Mutond, alors administrateur général de l'Agence nationale de renseignement (ANR), prend contact avec les cadres de l'UDPS à Limete. Le 14 août 2015 débute une série de négociations secrètes qui se tiendront respectivement à Venise, en Italie, à Ibiza en Espagne, à Bruxelles, en Belgique, ainsi qu'à Paris, en France. À l'issue de ces discussions, un « *accord de partenariat stratégique* » aurait été signé entre le pouvoir de Kabila et les représentants de l'UDPS, selon au moins deux sources⁷⁸. Une fois informé, Tshisekedi aurait cependant rejeté cet accord⁷⁹. À la place, le 13 septembre, le leader de l'UDPS « *prend acte de l'échec des entretiens de Venise et d'Ibiza (...) et demande à ses délégués de se retirer dès cet instant, de la table des négociations* ».

Pendant ce temps, Moïse Katumbi, qui a fraîchement rejoint l'opposition, milite pour empêcher un *deal* entre l'UDPS et le pouvoir de Kabila. Il tisse des liens avec Félix Tshisekedi et, plus, directement, avec Tshisekedi père lui-même, à travers notamment son frère Raphaël Katebe Katoto. Du 8 au 9 juin 2016, une conférence de l'opposition se tient à Genval, en Belgique, sous le leadership de Tshisekedi père. Ce conclave rejette alors le dialogue proposé par Kabila et annonce la création de la plateforme Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement en RDC⁸⁰. Tshisekedi père en est désigné président du conseil des sages⁸¹. Le 27 juillet 2016, Tshisekedi retourne à Kinshasa et est accueilli triomphalement. Au cours d'un meeting, il annonce qu'il



n'accepte pas Edem Kodjo comme facilitateur désigné par l'Union africaine.

Le 8 août 2016, dans un effort de redynamiser son parti, Tshisekedi désigne Kabund secrétaire général du parti. Le dialogue politique est finalement ouvert le 1er septembre, sans une grande partie de l'opposition et de la société civile. Du 19 au 21 septembre, des manifestations de l'opposition et de la société civile pour exiger un « *vrai dialogue* » sont réprimées dans le sang. L'Église catholique, qui jusque-là partie prenante aux négociations de la cité de l'OUA, suspend alors sa participation et débute des consultations. Le dialogue de la cité de l'OUA prend tout de même fin le 18 octobre et un autre, sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), se tient en décembre. Ces nouveaux pourparlers aboutissent à l'accord dit de la Saint-Sylvestre. Un mois plus tard, le 1er février 2017, Tshisekedi meurt en Belgique. Il avait 84 ans. Son fils, Félix Tshisekedi, lui succède à la tête de l'UDPS/Tshisekedi à l'issue du congrès extraordinaire tenu par le parti en mars 2018.

Organisation et distribution du pouvoir à l'UDPS

Comme nous l'avons souligné sur les lignes précédentes, l'UDPS a tenu son premier congrès en 2010, soit 28 ans après sa création. Ce fut un moment important pour le parti. Ces assises visaient notamment à moderniser la formation politique, en lui dotant des institutions souples tout en renforçant la démocratie à la base, mais c'était également l'occasion, à la veille des élections de 2011, d'essayer de revigorer un parti affaibli par des divisions internes. Dans la deuxième partie de ce rapport, notre étude revient sur l'évolution de la structure de l'UDPS, mais aussi sur les dynamiques qui ont conduit aux réformes des structures du parti en 2010 et en 2013. Cette partie discutera ainsi des conséquences de ces différentes réformes sur la démocratie interne au sein du parti.

L'histoire de l'UDPS peut être subdivisée en deux grands moments : la période de la lutte pour la libération (1982-2006) et la période de conquête du pouvoir (à partir de 2006). Mais lorsqu'on se réfère aux événements clés de la vie de l'UDPS, cinq grandes étapes se dessinent :

- d'abord la clandestinité durant les huit premières années d'existence de l'UDPS (1982-1990) ;
- suivie de la période de l'organisation du parti sous la

transition entre 1990 et 1996 ;

- la période de la consolidation de l'influence de Tshisekedi (1996 - 2006) ;
- la période de restructuration du parti avec un président de plus en plus absent et malade (2006 - 2017) ;
- et enfin, l'ère post-Tshisekedi père et la prise du pouvoir de Tshisekedi fils.

Depuis sa création, l'UDPS est structuré autour des organes nationaux et des organes de base. L'idée consiste alors à vouloir imposer une structure du type pyramide inversée, où les structures de base ont plus d'influence et sont impliquées dans les grandes décisions du parti⁸². Cet objectif organisationnel prend sa signification dans les critiques que les fondateurs de l'UDPS font de la forte centralisation du pouvoir par le MPR. Cependant, à de différents moments de l'histoire du parti, cet idéal n'a souvent pas été atteint. La tendance inverse d'ailleurs été souvent observée avec des structures nationales qui concentrent le pouvoir décisionnel et les cadres statutaires de participation de la base souvent difficiles à mettre en œuvre.

Puis, les réformes adoptées en 2010 ont affaibli davantage la démocratie à la base au sein de l'UDPS. Elles ont également renforcé le pouvoir du président du parti sur toutes les autres institutions de la formation politique. Cette volonté d'assouplir les structures de l'UDPS s'est ainsi opérée aux dépens de l'idéal politique à l'origine de la création du parti.

Structure de départ : clandestinité et collégialité

À sa création, l'UDPS évolue avec deux grandes structures : le collège des fondateurs et l'exécutif du parti. Ce dernier comprend une présidence (président national et trois vice-présidents) et un secrétariat national. La présidence de l'UDPS est alors constituée de manière à représenter les quatre zones linguistiques du pays : Kibassa Maliba, issu du Katanga (swahiliphone) et doyen parmi les fondateurs dans les instances du MPR, est désigné président du parti. Il a en outre l'avantage de ne pas être de l'espace Kasai pour ainsi donner une posture nationale à l'UDPS. Trois autres cadres sont nommés vice-présidents : Ngalula Pandanjila, rédacteur de la « *lettre de 52 pages* », représente l'espace Kasai ; Marcel Lihau pour l'espace lingalophone, Mbwakeim l'espace kongo. Plu-



seurs secrétaires nationaux sont également nommés, notamment Étienne Tshisekedi chargé de l'organisation et Lusanga Ngiele aux finances.

Au niveau de la base, le parti présente une structuration calquée sur la subdivision administrative du pays. Les fédérations, les sections, les sous-sections, les cellules et les sous-cellules correspondent respectivement aux localités, groupements, collectivités, territoires, et villes ou provinces. Même s'il n'est pas sûr que l'UDPS soit déjà, à l'époque, implanté avec des sous-cellules à travers le pays. À l'époque, à différents moments, les bases du parti correspondent aussi à des zones d'influence des leaders de l'UDPS : Matadi, Bukavu et, surtout, Kinshasa et le grand Kasai.

Aussi est-il vrai que les différentes défections affaiblissent l'organisation du parti au niveau national et limitent son expansion au niveau de la base. L'UDPS jouit tout de même d'une grande sympathie au sein de la population. Ce qui identifie toute voix dissidente à Mobutu comme étant membre de l'UDPS. À la veille de la CNS, le parti est quasiment dysfonctionnel au sommet. Trois des quatre membres de la présidence du parti ont rejoint le MPR depuis les « accords de Gbadolité ». Lihau, le quatrième, est en exil à Boston, aux États-Unis, où il enseigne. Le parti se reconstitue autour d'un directoire et du collège des fondateurs. Tshisekedi est désormais membre de ce di-


rectoire dans lequel il représente l'espace Kasai.

Se créent alors des parlements debout. Leur but, comme nous le montrerons plus bas, est non seulement de surveiller les cadres du parti, mais également de diffuser l'information du parti durant la période de la CNS⁸³.

Bondeko et la première réorganisation de l'UDPS

La première tentative sérieuse d'organisation du parti se déroule lors du conclave de Bondeko, en 1994. L'UDPS se structure comme un gouvernement parallèle, avec le congrès du parti comme l'instance suprême, suivi du collège des fondateurs. L'exécutif est bicéphale, avec la présidence collégiale (un président et trois vice-présidents) et un secrétariat national, gouvernement du parti qui est dirigé par un secrétaire général. Le comité national est le parlement du parti. Il est constitué d'un bureau et des membres. Kibassa Maliba est reconduit président de la présidence du parti tandis que Phongo est élu secrétaire général du parti. Mulumba Katchi est quant à lui désigné président du comité national⁸⁴.

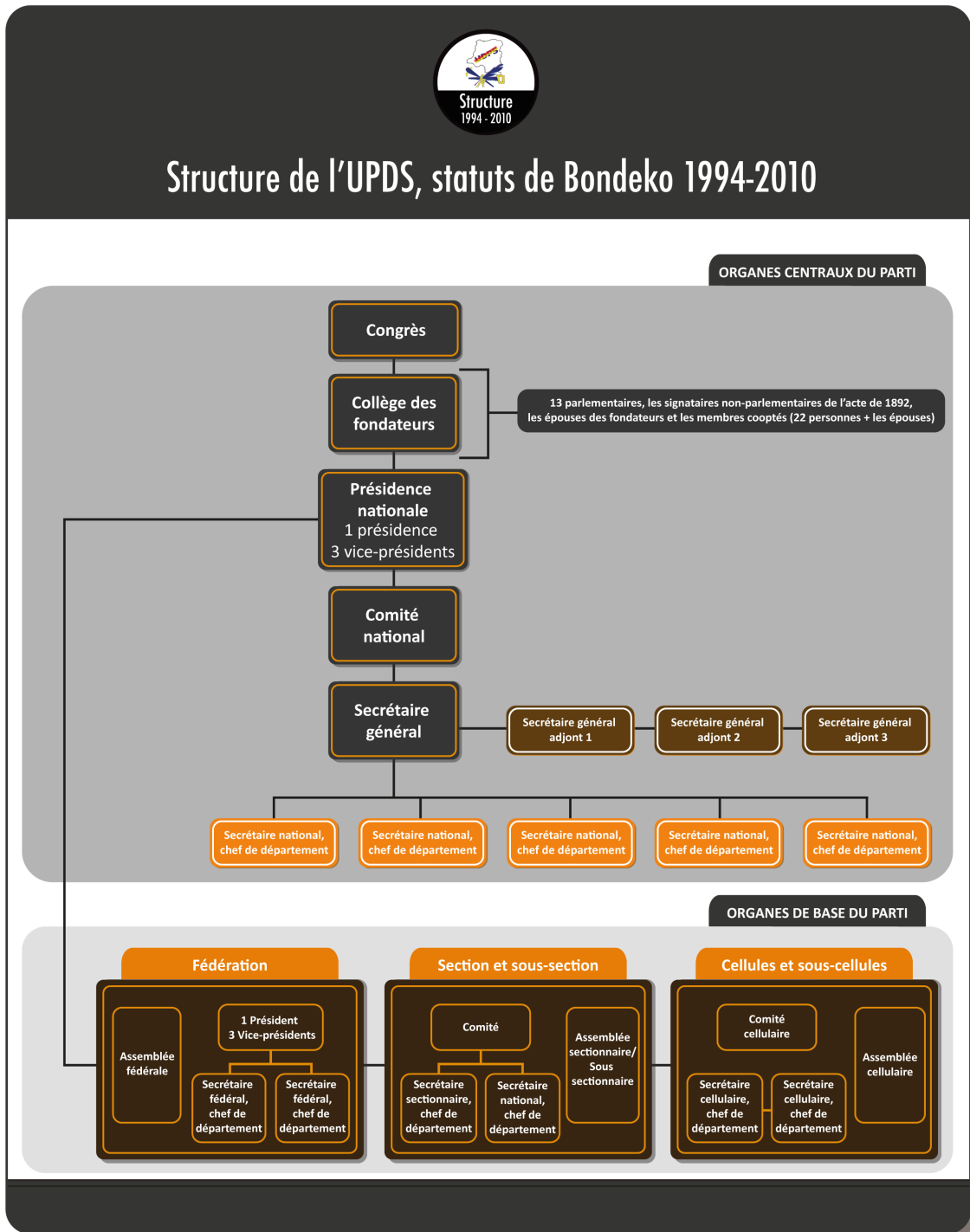
Cette période est également minée par les conflits in-

	
Secrétaires généraux de l'UDPS de 1994 - 2022	
Nom	Province d'origine
1 Adrien Phongo	Kongo-Central
2 Rémy Massamba	Kongo-Central
3 Alexis Mutanda	Kasai Oriental
4 Jacquemain Shabani	Nord-Kivu
5 Bruno Mavungu	Kongo-Central
6 Jean-Marc Kabund	Kasai Central
7 Augustin Kabuya	Kasai Oriental



ternes au sein des organes de l'UDPS, lesquels rendent le parti inopérant. La présidence est divisée entre Tshisekedi et Kibassa. Lihau, souffrant, est de retour aux États-Unis. Et la guerre de l'AFDL n'arrange pas les choses : la rébellion recrute des cadres de l'UDPS dans les provinces

qu'elle occupe et, plus tard, elle procédera à la cooptation d'autres cadres de l'UDPS au sein du gouvernement de Kabila.





En 1997, Phongo commissionne un rapport sur l'« *évaluation de la marche et de l'action du parti* ». Cette étude est menée par le groupe Alpha, un cercle de réflexion composé des cadres de l'UDPS et présidé par Beltchika. Son rapport, dénommé « *radioscopie du parti* » et déposé en mars 1998, note plusieurs faiblesses liées notamment à l'absence d'un congrès. Ce qui entraîne, selon les auteurs du document, un « *décalage entre les décisions du collège des fondateurs agissant en mini-congrès et la volonté de la base* », la « *scission du collège des fondateurs* » et l'« *insécurité matérielle* », la « *confusion [dans le chef des fondateurs] entre l'intérêt personnel et celui du parti* ». Toutes ces faiblesses ont pour conséquence la « *léthargie et [les] conflits des organes centraux* », soulignent-ils. Tout en reconnaissant le « *courage et la constance* » de Tshisekedi ainsi que son « *engagement et fidélité au parti* », le rapport constate que « *[l'UDPS] perd sa rigueur, s'étiole et s'empêtre dans un flou activiste au profit de la cristallisation de son seul nom [celui de Tshisekedi] et risque de favoriser le culte de la personnalité* »⁸⁵.

Le rapport de synthèse constatera aussi la difficulté du parti à conserver ses cadres :

« Depuis deux ans, l'UDPS est confrontée au problème de l'hémorragie des cadres et des militants. Depuis fin 1995 jusqu'à ce jour [fin 1998], 10 membres du collège des fondateurs ont quitté le parti. Environ la moitié ou peut-être plus des membres du comité national qui comptait 480 membres début 1996 ne répondent plus aux appels du parti. Sur cinq membres du bureau du comité national, trois ont quitté le parti. L'équipe du secrétariat national qui se composait de 56 personnes fin 1995 comprend maintenant moins de 20 secrétaires nationaux titulaires et adjoints. Un secrétaire général adjoint élu en 1995 n'est plus au parti. »⁸⁶

Somme toute, ce rapport critiquait la « gestion empirique » du parti et suggérait des réformes au-delà des textes, mais aussi le remplacement des animateurs, notamment les membres du secrétariat national.

Réforme des statuts de 2006 et congrès de 2010

En 2006, lorsque Étienne Tshisekedi met en place une commission de réforme des statuts, le parti revient d'une longue crise dans son fonctionnement. Bien qu'affaibli par la maladie, son leader est désormais seul à la tête de l'UDPS. Le collège des fondateurs ne compte plus que cinq

membres⁸⁷. Le congrès n'est toujours pas organisé, mais le secrétariat national ainsi que le comité national sont opérationnels.

Cette commission recommande alors l'abandon de la notion de présidence. Car « *c'est au niveau de cet organe que la lutte de positionnement a été la plus sournoise* », justifie-t-elle dans son rapport. Elle propose de remplacer la présidence par le président du parti et de supprimer le collège des fondateurs. De fait, la commission accorde énormément de pouvoirs au président qui, en plus de présider le congrès et le bureau politique, devra aussi présider le conseil national (parlement du parti) « *une fois par session* » et le conseil exécutif national « *une fois par trimestre* ». Au niveau de la base du parti, les « *organes délibérants* » sont supprimés. Comme on le voit, ces réformes consacrent, en réalité, une grande centralisation du pouvoir et vont à l'encontre de l'idéal d'une structure du parti du type pyramide inversée. Ce rapport ne sera cependant pas mis en œuvre en raison de la crise que traverse le parti entre 2007 et 2010.

En 2010, l'UDPS tient finalement son premier congrès qui apporte des changements importants dans la structure du parti. Les résolutions de ces assises, qui reprennent une partie des recommandations de la commission de 2006, visent entre autres à moderniser le parti et à renforcer la démocratie en son sein, mais aussi à :

« Mettre un terme au dysfonctionnement du parti entretenu entre autres par une conflictualité permanente et dangereuse au sommet du parti depuis le 24 avril 1990 au niveau des organes centraux ; l'émiettement structurel par des dédoublements des organes (...) qui a parachevé la déconfiture du parti avec la passivité, le rôle ambigu teinté de conflictualité des animateurs de ces organes et leur incompétence doublée de mauvaise foi, à juguler des crises dans leurs domaines et ressorts respectifs qui ont eu à leur tour une part non négligeable dans la responsabilité de la paralysie des activités du parti. »⁸⁸

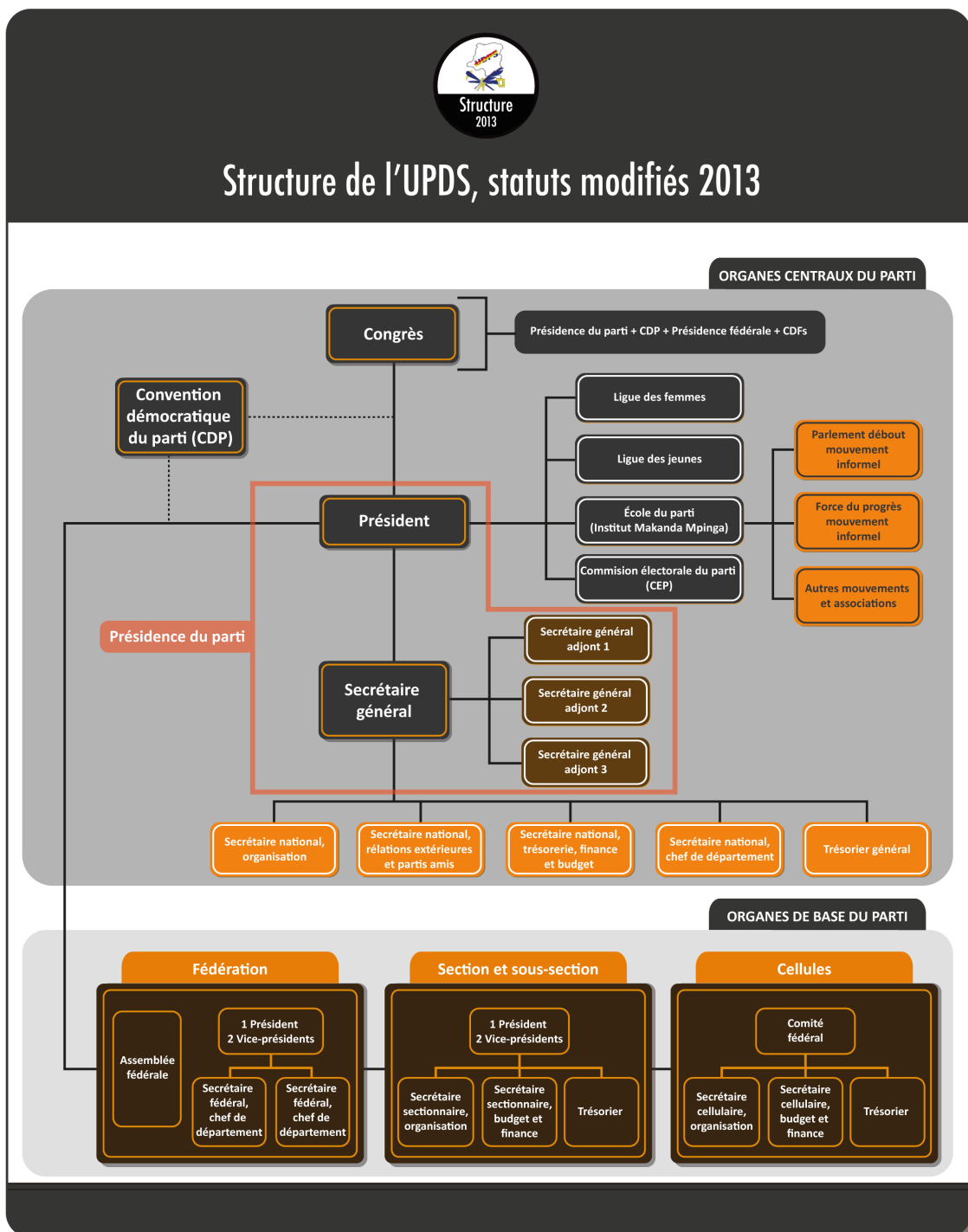
À l'issue des travaux, le congrès du parti reste l'institution suprême de l'UDPS. Il ne doit cependant se réunir qu'une fois tous les cinq ans. Le collège des fondateurs est supprimé - et avec lui la classification des membres en vigueur depuis 1994. La présidence du parti est maintenue, mais sa composition change drastiquement : elle ne comprend plus le président et trois vice-présidents, mais seulement le président du parti et le secrétariat national (secrétaire général et les secrétaires nationaux). Le secrétariat national, gouvernement du parti, n'est plus l'émanation du comité national, mais il est nommé directement par le président.



Le comité national, parlement du parti, est supprimé et remplacé par la convention démocratique du parti (CDP) avec un pouvoir de contrôle extrêmement limité. Composée de la présidence, des cadres du parti (ministres, députés et autres mandataires) ainsi que des membres des comités et des conventions démocratiques fédérales, la CDP est essentiellement un organe de concertation au service de la présidence du parti qui nomme une grande partie de ses membres.

Les statuts amendés de 2013 viendront ajouter à la CDP des responsables d'autres structures du parti, mais aussi des « *personnalités désignées par le président du parti à raison de cinq par province* ». La mise en place onéreuse

d'un tel dispositif rend difficile son opérationnalisation⁸⁹. Au niveau de la base, les organes de contrôle du parti - aussi bien au niveau de la fédération que des sections et des cellules - qui faisaient de l'UDPS un véritable parti de masses sont supprimés. Seules les fédérations disposent des conventions démocratiques sur le modèle des organes centraux du parti. Conséquence : l'UDPS devient « *un véritable parti de cadres, et les millions des compatriotes [créateurs] de l'UDPS en sont devenus de simples cotisants et réduits à de simples participants à des manifestations publiques* », résume Daniel Aselo, cadre du parti et premier secrétaire rapporteur du bureau du premier congrès de l'UDPS, lors des journées de réflexions sur l'UDPS, en 2013⁹⁰.





Ces réformes n'arrivent cependant pas à faire redynamiser le parti. Au contraire. L'UDPS entre dans une nouvelle crise à la suite des élections de 2011. Deux ans plus tard, les fédérations de l'UDPS à Kinshasa organisent des journées de réflexion sur le parti. Dans son intervention sur l'« *applicabilité et la nature des textes légaux de l'UDPS* », Daniel Aselo, qui fut membre de la commission des réformes de 2006 et premier secrétaire rapporteur du comité d'organisation du congrès de 2010, constate que « *la volonté politique de consolider l'unité de commandement est à l'origine de la suppression des organes moteurs des activités du parti, la suppression des cadres de réunion pour l'ensemble des membres regroupés dans une entité donnée au profit des seuls cadres qui exercent des fonctions au sein du parti* »⁹¹.

C'est dans cette restructuration que l'UDPS affronte, en 2013, sa nouvelle crise. Tshisekedi est de nouveau malade et est affaibli par l'âge. Le sphinx a 81 ans, il n'a plus de force⁹². Ses proches au sein du parti n'ont plus accès à lui, son directeur de cabinet est renvoyé par son épouse, Marthe Kasalu. Tshisekedi est d'abord interné à Kinshasa et, ensuite, transféré à Bruxelles⁹³. Bruno Mavungu, qui a pris les rênes du parti après le départ de Jacquemain Shabani, doit garder l'UDPS en vie. C'est aussi un moment des grandes manœuvres avec les concertations nationales convoquées par Joseph Kabila, alors président de la République. Suivent les mouvements de contestation entre 2015 et les élections de 2018.

Avec des institutions affaiblies, l'UDPS reste active essentiellement grâce à ses structures informelles, particulièrement les parlements debout et la force du progrès qui, à plusieurs reprises, agissent à l'opposé des orientations du parti.

Parlements debout, la rue et le parti

L'expérience des parlements debout remonte à 1992, au lendemain du début du multipartisme et au moment de la CNS. Bien que ces rassemblements autour des journaux semblent dater de plusieurs années avant 1992⁹⁴, c'est le contexte de la conférence nationale qui transforme ces forums en centres de l'action politique de l'UDPS.

Au début des années 90, des jeunes se rassemblent autour des points de vente des journaux à la 12e rue de la commune de Limete, à Kinshasa, pour discuter de l'actualité sportive. Avec la démocratisation, le débat politique s'invite de plus en plus dans les discussions qui sont ainsi libres et informelles. En décembre 1992, Mobutu met fin au gouvernement de Tshisekedi. Celui-

ci conteste cette décision. Les animateurs de ces débats essayent de s'organiser politiquement. Par crainte de répression, ils se font discrets. Le 26 septembre 1993, des représentants de ces groupes, qui se structurent peu à peu, vont rencontrer Tshisekedi pour lui demander conseil et lui apporter leur soutien. C'est au cours de cette rencontre que Tshisekedi leur qualifie de « *parlementaires debout* », par opposition aux parlementaires assis issus de la CNS. Les 16 fondateurs du parlement debout reprennent alors cette qualification à leur compte⁹⁵.

Organisation et fonction des parlements debout

Le premier parlement debout est né à Limete. Il se réunit à la 10e rue. Très vite, d'autres parlements debout s'installent à Kinshasa et dans quelques autres coins du pays, notamment à Lubumbashi et à Mbuji-Mayi en raison, à l'époque, de l'activisme politique dans ces villes⁹⁶. Ces parlements debout ne sont pas créés au hasard, ils visent d'abord à faciliter la discussion et la circulation de l'information.

Dans la capitale, on en dénombre très rapidement six : d'abord, le parlement debout « *mère* » de la 10e rue Limete ; puis celui de l'ACP (ex-AZAP, Association zaïroise de presse) qui ciblait les fonctionnaires et autres bureaucrates du centre-ville de la Gombe ; celui de pont Cabu, place historique pour l'UDPS, mais aussi un point de vente des journaux ; le Bongolo et celui de Victoire important carrefour de la ville, ainsi que le parlement debout de Ndjili, quartier 1. Ce dernier permet de communiquer avec les populations issues des communes populaires de Tshangu et de Masina. Des communes qui sont également de grands réservoirs des manifestants de l'opposition.

Chaque parlement debout est constitué d'un bureau dont la composition est variable. En général, il existe un président, deux ou trois vice-présidents, un secrétaire et rapporteur, un trésorier et un secrétaire à la mobilisation. Ces animateurs sont choisis par un vote à main levée lors des réunions, et peuvent être démis facilement en cas de suspicion.

Les parlements debout remplissent principalement quatre fonctions : ils servent de point de mobilisation, de centre de diffusion de l'information, de point de recrutement du parti, mais également de groupe de surveillance et de répression des cadres du parti. Lors des rencontres des parlements debout, plusieurs orateurs se succèdent,



en haranguant la foule autour des sujets d'actualité présentés d'un point de vue de l'UDPS.

Du temps de l'opposition, les prises de parole du sein des parlements debout visaient à critiquer les actions du gouvernement et à présenter l'UDPS comme l'alternative : « *Tenez bon, l'UDPS vaincra* » était le slogan qui revenait souvent dans les discours. Depuis l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, en 2019, les parlements débout relayent les positions du président, tout en critiquant les opposants et toute autre voix discordante à la politique gouvernementale. Les informations sont partagées de manière à magnifier les actions du pouvoir et, parfois, à promettre pour bientôt le changement tant attendu. « *UDPS Viva !* » et, surtout, « *Fatshi Béton !* » ont remplacé « *Tenez bon, l'UDPS vaincra* ». La logique de préservation du pouvoir a remplacé celle de conquête du pouvoir. Mais la fonction centrale n'a pas changé. Les parlements debout sont restés de grands centres de mobilisation et de propagande du parti. Ils demeurent également de grandes sources d'informations et de désinformation.

Toyebi ndako : le parlement debout et la violence

Une des fonctions les plus controversées des parlements debout est sans doute la surveillance et la répression des cadres et militants du parti. Pendant les années d'opposition, les membres des parlements debout scrutaient le discours de leurs leaders pour appréhender des signes de « *trahison* ». Ces pratiques étaient influencées par de nombreuses tentatives de différents pouvoirs, de Mobutu à Kabila, de recruter des cadres du parti. Si un dirigeant cessait d'être radical et commençait à adopter un discours plus conciliant envers le pouvoir en place, il était qualifié de « *taupe* » et des actions correctives étaient tout de suite entreprises. Des militants allaient « *visiter* » sa résidence, ses biens - comme des véhicules - étaient sacagés. D'où l'avertissement menaçant « *toyebi ndako* » (on connaît la maison, en lingala).

Parfois, ces répressions sont allées jusqu'à des sévices corporels. Au moins une fois, les actions des parlementaires debout ont conduit à la mort d'un cadre du parti. Entre 1994 et 1995, lors de la crise née de la désignation de Phongo comme secrétaire général de l'UDPS, les parlementaires debout avaient en effet mis la pression sur les fondateurs du parti réunis pour statuer sur le dossier Phongo. Roger Gisanga, cadre du parti et un des rares à faire partie du premier gouvernement de Tshisekedi, piquera une crise et succombera. « *C'était de la violence,*

oui. Mais la violence correctrice »⁹⁷, justifie Mathieu Kalele Ka-Bila, sociologue et ancien secrétaire national à l'organisation au sein de l'UDPS. Il ajoute : « *Un mouvement de libération qui n'associe pas la sanction à ses objectifs ne peut pas les atteindre* ».

En raison de leur influence et leurs méthodes, les parlements debout n'entretiennent jamais des relations fixes avec les structures formelles du parti. Entre les deux, les rapports ont parfois été tendus. D'une part, plusieurs fondateurs du parti considéraient ces organisations comme une milice d'Étienne Tshisekedi et, de l'autre, les parlements debout n'hésitaient pas à s'en prendre aux cadres du parti qu'ils soupçonnaient de trahison. Phongo, Mubake, Makanda et Kabund en ont fait les frais. La liste n'est pas exhaustive.

Conclusion

Au bout de près de quarante années d'opposition et de répression, l'UDPS a renforcé sa réputation d'opposition radicale, et Tshisekedi son statut de leader incontesté de l'opposition. Si la radicalité du sphinx de Limete lui a valu le respect de sa base, sa « *politique de chaise vide* » et la répression ont éloigné plusieurs ressources du parti. Durant les années d'opposition, l'UDPS a subi une véritable fuite des cerveaux. D'abord, à cause de la répression couplée à des tentatives agressives de débauchage et favorisée par des dissensions internes dues en partie aux désaccords sur les options politiques et à des luttes de leadership au sein du parti (1980-92, 1994-98, et 2015-2018). Aussi, au moment de la rébellion de l'AFDL, plusieurs responsables fédéraux de l'UDPS se sont vu offrir des postes, parfois à la suite des consultations populaires. Par la suite, la décision de Tshisekedi de ne pas participer aux élections de 2006 et d'interdire à ses députés de siéger au Parlement en 2011 a emporté d'autres cadres. C'est le cas notamment d'Ève Bazaiba, puis de Massamba et Samy Badibanga.

L'incertitude suscitée par la maladie de Tshisekedi et le long processus de transition post-Tshisekedi en interne a entraîné des frictions entre différents courants de l'UDPS, mais aussi entre les cadres du parti et la famille biologique de Tshisekedi. Dans les dernières années de vie du sphinx de Limete, l'UDPS a ainsi vacillé entre différentes forces. Alors que de nombreux lieutenants de Tshisekedi, eux aussi, se voyaient bien pouvoir reprendre le flambeau.

Au même moment, le pouvoir de Kabila et d'autres leaders d'opposition n'ont cessé de courtiser le vieux com-



battant. Ce qui peut expliquer d'ailleurs les pourparlers de Genève, Ibiza, Bruxelles, Paris, voire le volte-face de Genval et la signature de deux accords tout à fait contradictoires : l'« accord de partenariat stratégique » entre l'UDPS et le régime Kabila et l'accord du rassemblement avec l'opposition.

Sur le plan de l'organisation interne, l'UDPS a conduit des réformes internes dans le but d'assouplir et de moderniser sa gestion, mais également de se conformer à sa mission de conquérir le pouvoir après ses années de lutte pour la démocratie. Ces réformes ont cependant amenuisé les mécanismes de contrôle interne du parti et, ce faisant, elles ont affaibli la démocratie interne et l'idéal d'une gouvernance avec un pouvoir étendu pour la base.

Cette recherche n'explore pas les changements dans les structures et les pratiques de l'UDPS comme parti au pouvoir. Elle n'analyse aussi que sommairement les mouvements informels au sein de l'UDPS. Des recherches ultérieures permettront de mieux comprendre ces dynamiques. Cependant, ce rapport offre une base pour la compréhension de la trajectoire politique et structurelle de l'UDPS.

Recommandations

Les partis politiques sont essentiels à la santé d'une démocratie. Ils sont le principal canal de représentation entre l'électorat et le gouvernement. Le manque de redevabilité au sein des partis a entravé la capacité de la population à tenir son dirigeant responsable. Les électeurs ont élu leurs législateurs, leurs gouverneurs, et maintenant même le président, mais ce renouvellement n'a pas été en mesure d'endiguer la corruption ou de lutter contre l'impunité rampante qui caractérise l'État congolais.

Trois domaines de réforme devraient être envisagés pour améliorer la performance des partis politiques : une modification de la loi électorale pour réduire le nombre de partis ; la mise en œuvre de lois de financement pour empêcher les partis de devenir redevables à des élites non responsables ; l'articulation de programmes politiques clairs et réalistes par les acteurs politiques ; et de meilleures institutions au sein des partis politiques pour les rendre plus responsables devant leurs électeurs.

Modification de la loi électorale : comme le suggèrent nos rapports, le nombre important de partis politiques représentés au gouvernement et au Parlement rend difficiles la responsabilisation du gouvernement et l'élaboration de programmes politiques clairs. De nombreux dirigeants politiques reconnaissent que cette fragmentation est un problème, mais beaucoup en profitent également. En juillet 2021, le gouvernement a promulgué une nouvelle loi électorale qui introduit l'obligation de présenter des candidats dans au moins 60 % des circonscriptions électorales, en plus de l'obligation pour chaque liste ou candidat indépendant d'atteindre un seuil pour être éligible à l'attribution de sièges - le seuil électoral (1 % des sièges pour les législatives, 3 % pour les provinciales et 10 % pour les locales). En théorie, ces réformes devraient réduire le nombre de partis politiques. Cependant, comme lors de scrutins antérieurs, la persistance des regroupements politiques aux visées essentielles électorales ne permettra pas d'atteindre le résultat escompté. Le législateur devrait envisager un amendement à la loi électorale pour que ces exigences s'appliquent aux partis et non aux regroupements.

Le financement des partis politiques : le fait d'avoir quelques grands partis contrôlés par quelques individus ou sociétés riches ne résoudrait pas les problèmes auxquels le système actuel est confronté. En effet, à l'heure actuelle, les partis politiques qui tentent de présenter des candidats dans 60 % de l'ensemble des circonscriptions électorales devraient payer des sommes importantes, rien qu'en frais d'inscription. S'il existe d'autres dispositions, telles que celles mentionnées ci-dessus, alors ces frais devraient être réduits ou supprimés. Le 10 juin 2008, le Parlement a adopté la loi 008/005 sur le financement public des élections. Cette loi prévoit un financement public important des partis politiques, proportionnel à leur représentation dans les différents organes législatifs du pays. En contrepartie, les partis devraient ouvrir leurs comptes pour inspection, ce qui pourrait contribuer à promouvoir la redevabilité. Cependant, cette loi n'a jamais été mise en œuvre et certaines parties du texte sont vagues - les sommes pourraient potentiellement être très élevées et la manière dont elles seraient distribuées n'est pas claire. Le législateur devrait modifier cette loi et s'assurer qu'elle est appliquée.

L'articulation de plateformes politiques réalistes et détaillées : les débats publics sur les politiques sont nécessaires à une démocratie saine - ils permettent de tenir les dirigeants responsables une fois élus et de forger des coalitions de base autour d'intérêts fondamentaux. Il y a actuellement très peu de débats publics au Congo sur, par exemple, les taux d'imposition, la réforme de l'armée, un tribunal international pour les crimes de guerre ou la



politique agricole. La plupart des grandes décisions politiques sont prises sans grand débat public, comme ce fut le cas pour l'adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est, la promulgation de l'ordonnance-loi portant programmation militaire ou la création d'une taxe sur la valeur ajoutée en 2012. Si des partis comme le PPRD et l'UDPS ont des idéologies officielles, il est souvent difficile de voir une différence entre eux, et les propositions politiques se résument souvent à des slogans généraux tels que « *bonne gouvernance* » et « *paix et stabilité* ». Les partis politiques devraient élaborer des projets politiques nuancés et réalistes - avant les élections de 2018, certains candidats ont avancé des projections utopiques sur la collecte des recettes, par exemple - avant les prochaines élections, et les médias et les organisations de la société civile devraient promouvoir ce type de dialogue, en posant des questions pointues et en avançant eux-mêmes des propositions.

Investir dans des structures de parti fortes et responsables : comme le montrent nos rapports, les partis politiques congolais ont peu de mécanismes de recevabilité interne. Ils sont fortement personnalisés ; les responsables tirent leur statut et leur pouvoir de leur loyauté envers les principaux dirigeants. Les réunions statutaires sont tenues de manière irrégulière, les ordres du jour sont fixés par quelques individus, et les transcriptions ne sont pas disponibles. Pendant ce temps, les fonds sont gérés de manière opaque, avec peu ou pas d'audits, et peu de transparence concernant la source de financement. Il n'y a pas de solution facile à ce problème. Permettre au ministère de l'Intérieur de contrôler les partis pourrait conduire à des abus rappelant le passé autoritaire, et le Congo n'a pas une bonne expérience de la création de commissions nationales non partisans - la Ceni ou la Commission nationale des droits de l'homme sont des exemples de ces écueils. Il faut cependant faire quelque chose. Après les prochaines élections, le ministère de l'Intérieur devrait convoquer un forum des partis politiques pour discuter de la meilleure façon de contrôler et de mettre en œuvre ce type de responsabilité.



Références

1. Voir le tweet de Jean-Marc Kabund publié le 14 janvier 2022 : « En ce jour, je prends la décision de démissionner de mes fonctions de premier vice-président de l'Assemblée nationale. Ainsi s'ouvre une nouvelle page de l'histoire, qui sera écrite avec la sueur de notre front, qui coulera chaque jour qu'on affrontera les brimades, humiliations et tortures... », https://twitter.com/kabund_jmkkrock/status/1481982813767446535?s=20&t=mfi7xnNqtW4wa7Rk-wJaoww.
2. Romain Gras, « RDC : l'ascension brisée de Jean-Marc Kabund, l'incontournable devenu paria », *Jeune Afrique*, 31 janvier 2022, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/1303252/politique/rdc-lascension-brisee-de-jean-marc-kabund-lincontournable-devenu-paria/>, consulté le 12 juin 2022.
3. *Actualite.cd*, « RDC : Jean-Marc Kabund définitivement exclu de l'UDPS », 29 janvier 2022, disponible sur <https://actualite.cd/index.php/2022/01/29/rdc-jean-marc-kabund-definitivement-exclu-de-ludps>, consulté le 20 juin 2022.
4. Patient Ligodi, « RDC: le procès de Jean-Marc Kabund s'ouvre devant la Cour de cassation », 5 septembre 2022, RFI, disponible sur <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220905-rdc-le-proc%C3%A8s-de-jean-marc-kabund-s-ouvre-devant-la-cour-de-cassation>, consulté le 8 septembre 2022.
5. *Ouragan.cd*, « UDPS : le trio Kabund-Shabani-Wakenda pour assurer l'intérim de Félix Tshisekedi à la présidence du parti », 27 avril 2019, disponible sur <https://ouragan.cd/2019/04/udps-le-trio-kabund-shabani-wakenda-pour-assurer-linterim-de-felix-tshisekedi-a-la-presidence-du-parti>, consulté le 8 septembre 2022.
6. Junior Malula, « RD Congo : l'UDPS, le parti présidentiel, dans la tourmente », 14 juin 2020, *Le Point*, disponible sur https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-l-udps-le-parti-presidentiel-dans-la-tourmente-14-06-2020-2379790_3826.php#11, consulté le 8 septembre 2022.
7. Ivan Kasongo, « UDPS : le collectif « sauvons l'UDPS » reproche à Kabund entre autres, la mise à l'écart du statut du parti et la conflictualité à des fins entretenues », 13 mars 2020, *Actualite.cd*, disponible sur <https://actualite.cd/index.php/2020/03/13/udps-le-collectif-sauvons-ludps-reproche-kabund-entre-autres-la-mise-lecart-du-statut-du>, consulté le 8 septembre 2022.
8. Alain Diasso, « UDPS : Jean-Marc Kabund suspend le porte-parole Paul Tshimbulu », 11 avril 2020, *Agence d'information d'Afrique centrale*, disponible sur <https://www.adiac-congo.com/content/udps-jean-marc-kabund-suspend-le-porte-parole-paul-tshimbulu-115246>, consulté le 8 septembre 2022.
9. Voir la liste des députés sur [talatala.cd](https://talatala.cd/deputes/), baromètre de l'activité parlementaire et de l'action du gouvernement, disponible sur <https://talatala.cd/deputes/>.
10. Union Européenne - Mission d'observation électorale, "République démocratique du Congo: Résultats provisoires par province, élection présidentielle 2011".
11. Romain Yakemtchou, *Les deux guerres du Shaba : les relations entre la Belgique, la France et le Zaïre*, numéro spécial de *Studia diplomatica* - Egmont Institute, disponible sur <https://www.jstor.org/stable/44835906>.
12. Egmont Institute, « Document 1 : discours du citoyen Mobutu Sese Seko, président-fondateur du MPR, président de la République, prononcé après les événements du sud-ouest du Shaba, le 1er juillet 1977 à N'sele », in *Studia Diplomatica*, 1979, Vol. 32, n° 1, De politiek Van Zaïre in 1977 (1979), pp. 32-33, disponible sur <https://www.jstor.org/stable/44834055>.
13. *Idem*, p.34
14. *Idem*, p. 44
15. Egmont Institute, « Document 2 : discours du président Mobutu du 25 novembre 1977 », in *Studia Diplomatica*, 1979, Vol. 32, n° 1, De politiek Van Zaïre in 1977 (1979), pp. 45-74, disponible sur <https://www.jstor.org/stable/44834056>.
16. Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique*, l'UDPS, 1978 - 1987, Louvain-la-Neuve : CEDAF, Bruxelles, 1987, p.10.
17. Entretien avec un ancien membre du comité national de l'UDPS, 8 mars 2022.
18. Jean-Claude Willame, *op.cit.*
19. Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique*, l'UDPS, 1978 - 1987, *op.cit.*, pp. 11-13.
20. Voir la « Lettre ouverte au citoyen président-fondateur du Mouvement populaire de la révolution, président de la République, par un groupe de parlementaires », disponible sur <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/003094.pdf>.
21. Martin Pongo Kalulambi, « Le manifeste Conscience africaine : genèse, influences et réactions », in Nathalie Tousignant, *Le manifeste Conscience africaine (1956) : élites congolaises et société coloniale*. Regards croisés, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2009, consulté le 22 octobre 2022, disponible sur <https://books.openedition.org/pusi/10388>.



22. Entretien avec Lusanga Ngiele, 30 août 2022.
23. Entretiens avec Lusanga Ngiele et un ancien membre du comité national de l'UDPS, *op.cit.*
24. Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique, l'UDPS, 1978 - 1987, op.cit.*
25. Isidore Ndaywel è Nziem, « Le Congo dans l'ouragan de l'histoire : combats pour l'État de droit. Des femmes et des hommes de foi et de bonne volonté », L'Harmattan, Paris, 2019.
26. Entretien avec Lusanga Ngiele, *op.cit.* Voir aussi Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique, l'UDPS, 1978 - 1987, op. cit.*, p. 58 et Amnesty International
27. Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique, l'UDPS, 1978 - 1987, op. cit.*, p.59
28. *Ibid.*, p.75
29. Entretien avec Lusanga Ngiele, *op.cit.*
30. *Idem.*
31. Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique, l'UDPS, 1978 - 1987, op.cit.*, p. 81.
32. Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique, l'UDPS, 1978 - 1987*, p. 84.
33. Jean-Marie Mutamba Makombo, Sur les pas de l'UDPS. Pour ne pas oublier, Éditions du Lomami, 2019.
34. Jean Marie K. Mutamba Makombo, Octobre noir : l'UDPS dans l'oeil du cyclone, Éditions Le Potentiel, 2009
35. Amnesty international, *Urgent action*, 21 octobre 1986 (AI index: 62/27/86).
36. Amnesty international, *Urgent action*, 14 août 1987 (AI index: 63/13/87).
37. Jean-Claude Willame, *Chronique d'une opposition politique, l'UDPS, 1978 - 1987, op.cit.*
38. *Idem.*
39. Entretien avec Corneille Mulumba, un des pionniers de l'UDPS, 05 juillet 2021
40. Voir le livre blanc de l'UDPS
41. Jean-Claude Willame, *op.cit.*, p. 108 et entretien avec Corneille Mulumba, *op.cit.*
42. Entretien avec un ancien membre du comité national de l'UDPS, *op.cit.*
43. Entretien avec Corneille Mulumba, *op.cit.*
44. Entretien avec Corneille Mulumba, *op.cit.*
45. Entretien avec Corneille Mulumba, *op.cit.*
46. Entretien avec Lusanga Ngiele, *op.cit.*
47. *Idem.*
48. *Le Soft International*, « Comment Tshisekedi nargua Mobutu qui le lui rendit fort bien », 7 février 2017, disponible sur <http://www.lesoftonline.net/articles/comment-tshisekedi-nargua-mobutu-qui-le-lui-rendit-fort-bien>, consulté le 8 septembre 2022.
49. Berci, *Les leçons à tirer de la conférence nationale souveraine et ses implications pour le dialogue intercongolais*, 2001, p.26, disponible sur https://www.ndi.org/sites/default/files/1296_cd_natconf2001_0.pdf, consulté le 8 septembre 2022.



50. *Le Soft International, op.cit.*
51. un ancien membre du comité national de l'UDPS, *op.cit.*
52. *Le Soft International, op.cit.*
53. Archives de EK reconstitué à partir du Soft de finance du 01/09/1992
54. Rapport du conclave de Bondeko, 1994.
55. *Idem.*
56. Entretien avec Pascal Kambale, 5 juillet 2021.
57. Entretien avec Lusanga Ngiele, *op.cit.* Voir aussi entretien avec Corneille Mulumba, *op.cit.*
58. Entretien avec Lusanga Ngiele, *op.cit.* Voir aussi entretien avec Raoul Nsolwa, membre fondateur de l'UDPS et ancien leader des parlements débout, 11 octobre 2022.
59. *Le Potentiel*, « UDPS : de la clandestinité à Sun City », 15 septembre 2005, n° 3527, p.13.
60. Voir le rapport de la commission de réforme de l'UDPS, p.1.
61. Voir le livre blanc de l'UDPS, *op.cit.*
62. François Soudan, « Étienne Tshisekedi : "Cette fois, j'irai jusqu'au bout !" », 5 octobre 2020, *Jeune Afrique*, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/194778/politique/tienne-tshisekedi-cette-fois-j-irai-jusqu-au-bout/>, consulté le 8 septembre 2022.
63. Entretien avec un haut cadre de l'UDPS, 19 octobre 2021.
64. Trésor Kibangula, « RD Congo : le nouveau combat de Beltchika, l'homme qui voulait succéder à Tshisekedi », 4 mai 2016, *Jeune Afrique*, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/322590/politique/rd-congo-nouveau-combat-de-beltchika-lhomme-voulait-succeder-a-tshisekedi/>, consulté le 8 septembre 2022.
65. *Latempete.info*, « Le SG honoraire de l'UDPS rappelle le rôle joué pour la redynamisation du parti », 14 février 2017, disponible sur <http://www.latempete.info/?p=19486>, consulté le 8 septembre 2022.
66. Entretien avec un ancien membre du comité national de l'UDPS, *op.cit.*
67. François Soudan, « Étienne Tshisekedi : "Cette fois, j'irai jusqu'au bout !" », *op.cit.*
68. Voir le rapport général du premier congrès de l'UDPS, Kinshasa, 14 décembre 2010, pp. 9-25.
69. Voir le discours d'ouverture du premier congrès par le président du parti, dans Rapport général du premier congrès de l'UDPS. , Kinshasa, 14 décembre 2010. p. 30.
70. Voir la résolution n° 003/UDPS/1er congrès du 14 décembre 2010 relative à la désignation et à l'investiture du candidat du parti à l'élection présidentielle.
71. *La Croix, avec l'AFP*, « Les élections en RD-Congo "conformes ni à la vérité ni à la justice", selon le cardinal Monsengwo », 12 décembre 2011, disponible sur <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/Monde/Les-elections-en-RD-Congo-conformes-ni-a-la-verite-ni-a-la-justice-selon-le-cardinal-Monsengwo-2011-12-12-746301>, consulté le 8 septembre 2022.
72. Centre Carter, *Rapport final. Élections présidentielle et législatives. République démocratique du Congo*. 28 novembre 2011, disponible sur https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace_publications/election_reports/drc-112811-elections-final-rpt-fr.pdf, consulté le 24 novembre 2022.
73. UDPS, *Rapport sur le processus électoral et démonstration de la victoire du président Étienne Tshisekedi wa Mulumba à la présidentielle du 28 novembre 2011*, Kinshasa, 17 janvier 2012.
74. Entretien avec Albert Moleka, 25 octobre 2021.
75. *Jeune Afrique*, « RDC : Étienne Tshisekedi hospitalisé ? », 16 juin 2014, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/50418/politique/rdc-tienne-tshisekedi-hospitalis/>, consulté le 24 novembre 2022.



76. *Radio Okapi*, « RDC : Étienne Tshisekedi évacué vers la Belgique pour des raisons médicales », 16 août 2014, disponible sur <https://www.radiookapi.net/actualite/2014/08/16/rdc-etienne-tshisekedi-evacue-vers-la-belgique-pour-des-raisons-medicales>, consulté le 24 novembre 2022.
77. Voir la feuille de route de l'UDPS pour la sortie de crise, disponible sur <https://softkens.com/Mains/Documents/Feuille-de-route-udps.pdf>, consulté le 24 novembre 2022.
78. Entretien au téléphone avec un membre des équipes de facilitation des discussions de Venise et d'Ibiza, 29 septembre 2022.
79. Entretien avec un membre de la société civile proche de l'UDPS,
80. Voir l'acte d'engagements des forces politiques et sociales acquises au changement en République démocratique du Congo réunies en conférence à Genva, en Belgique, du 8 au 9 juin 2016.
81. Voir le rapport de la Conférence des forces politiques et sociales acquises au changement en République démocratique du Congo réunies en conférence à Genva, en Belgique, du 8 au 9 juin 2016, p.2, disponible sur <https://www.congoforum.be/Upldocs/RAPPORT%20DE%20LA%20CONFERENCE%20DE%20GENVAL%20DU%2009%20JUN%202016.pdf>.
82. Entretien avec Vincent Shabani Tutu-Mushale, 12 juin 2022.
83. Entretien avec Mathieu Kalele Ka-Bila, 8 avril 2022.
84. Voir les statuts de l'UDPS en 1994.
85. Voir le rapport « *radioscopie du parti* », 1998, Annexe 4.
86. Voir le rapport synthèse final (deuxième partie) d'évaluation du parti Groupe Alpha, 1998, p.4.
87. Voir le rapport de la commission des réformes, 2006.
88. Voir les exposés des motifs des statuts de UDPS, 2010.
89. Entretien avec un haut cadre de l'UDPS, *op.cit.*
90. Daniel Aselo, « L'applicabilité et la nature des textes légaux de l'UDPS », dans Rapport des journées de réflexion, Annexe IV. p. 38.
91. *Idem.*
92. Trésor Kibangula, « RDC : Étienne Tshisekedi, un roi sans royaume », 19 mars 2013, Jeune Afrique, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/138041/politique/rdc-tienne-tshisekedi-un-roi-sans-royaume/>, consulté le 8 septembre 2022.
93. Entretien avec Albert Moleka, *op.cit.*
94. Camille Dugrand, *Combattants de la parole : parlementaires-debout et mobilisation partisane à Kinshasa*, Politique africaine 3, 2012, pp. 49-69.
95. Entretien avec Raoul Nsolwa, *op.cit.*
96. *Idem.*
97. Entretiens avec Mathieu Kalele Ka-Bila, *op.cit.*

The logo for Ebuteli, featuring the word "EBUTELI" in a bold, blue, sans-serif font, stacked vertically.

CONGO RESEARCH GROUP
GROUPE D'ÉTUDE SUR LE CONGO

Le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) a été fondé en 2015 afin de promouvoir une recherche rigoureuse et indépendante sur la violence qui affecte des millions de Congolais. Cela nécessite une approche large. Pour nous, les racines de cette violence se trouvent dans une histoire de gouvernance prédatrice qui remonte à la période coloniale et qui relie les versants des collines du Kivu aux intrigues politiques et à la corruption à Kinshasa, ainsi que dans les capitales d'Europe, de Chine et d'Amérique du Nord. Aujourd'hui, les recherches du GEC visent à expliquer à un large public les interactions complexes entre la politique, la violence et l'économie politique au Congo.

Ebuteli est un institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence. Ebuteli (« escalier », en lingala) se donne ainsi pour mission de promouvoir, à travers des recherches rigoureuses, un débat informé pour trouver des pistes de solution aux nombreux défis auxquels la RDC est confrontée. Dans un environnement très souvent obscurci par des rumeurs faciles à propager, nous espérons que notre travail contribuera à un débat éclairé sur les questions de grande importance nationale.

L'ensemble de nos publications, blogs et podcasts sont disponibles sur
www.congoresearchgroup.org et sur www.ebuteli.org

Ebuteli, asbl

1, avenue de la paix, Immeuble SEDEC
Kinshasa, Commune de la Gombe
République démocratique du Congo

 @ebuteli
www.ebuteli.org

Center on International Cooperation

726 Broadway, Suite 543
NY 10003, New York
USA

 @GEC_CRG
www.congoresearchgroup.org
www.cic.nyu.edu